Mercredi 4 Avril 1917 — DIX CENTIMES LE NUMERO — 33me Année — N° 93 (Ed. P.L.B. N° 856)

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois fr. 2.65
Trimestriels, prenant cours les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre . . . . . fr. 8.00
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

ADMINISTRATION - RÉDACTION
45, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

DIRECTEUR : FLORENT DELMOTTE — RÉDACTEUR EN CHEF : CHARLES DESBONNETS

PUBLICITÉ
Annonces 4e page, la petite ligne . . fr. 0.50
Réclames, 3e page, la ligne . . . . » 1.00
Faits-divers . . . . . » 5.00
Echos et Nouvelles . . . . . » 1.00
Nécrologie . . . . . » 1.00
Annonces notarjales et judiciaires, la ligne . » 0.75

BUREAUX AUXILIAIRES :
LIÉGE — RUE PONT D'AVROY, 27
CHARLEROI — RUE DE BEAUMONT, 8 (Ville Basse)

LA GUERRE : COMMUNIQUES

Puissances Centrales

BERLIN, 1er avril. — Ainsi qu'il a été dit déjà, le gouvernement anglais n'a donné suite, que pour quatre navires à la demande du gouvernement allemand qui le priait d'indiquer les noms de les cargaisons des quinze navires de la Commission hollandaise dans les ports anglais, et les ports où ils se trouvent. Le jour et la route fixés pour le passage garanti de ces navires lui ayant été communiqués, le gouvernement anglais exige maintenant que des sauf-conduits soient délivrés aux autres, leur donnant le droit de quitter les ports anglais quand il leur plaira et de choisir eux-mêmes leur route. Naturellement, il sait que le gouvernement allemand ne peut faire droit à cette demande : ce serait jeter par-dessus bord toutes ses déclarations de barrage, puisque le privilège accordé à certains navires obligerait les commandants de sous-marins allemands à faire la visite de chaque navire pour savoir s'il appartient ou non au Comité de secours.

Le gouvernement anglais motive son exigence en disant que les cargaisons des quatre navires menacent de s'avarier. En réalité, leurs cargaisons — abstraction faite d'un petit chargement de poisson — se composent de denrées alimentaires qui ne peuvent s'avarier, telles que riz, cacao et café. Il apparaîtra aux yeux de tous les gens réfléchis que le motif invoqué n'est qu'un prétexte ayant pour but de rendre illusoire le blocus allemand. Si l'Angleterre avait eu réellement la volonté d'approvisionner la population belge au moyen de ses propres stocks de denrées alimentaires, il lui suffisait d'affréter les quatre navires pour le jour fixé pour le départ. Il est visible qu'au contraire elle cherche un prétexte pour ne plus participer à l'œuvre de secours, dans l'intérêt de son propre approvisionnement, qui est limité. Peut-être le gouvernement anglais veut-il, en outre, s'approprier les vivres destinés à la population civile des territoires occupés de France et de Belgique que contiennent les quinze navires de la Commission de secours, malgré la possibilité de les expédier que lui donne l'autorisation allemande : il faut, en ce cas, lui laisser le soin de justifier sa manière d'agir vis-à-vis des propriétaires américains et vis-à-vis des gouvernements français et belge.

Quoi qu'il en soit, il lui sera difficile de faire croire aux pays neutres que la faute du retard des arrivages de vivres incombe à l'Allemagne.

BERLIN, 2 avril. (Soir). — A part les engagements mentionnés dans les régions de la Somme et de l'Oise, pas d'événements particuliers.

BERLIN, 3 avril. (Officiel de midi).

Théâtre de la guerre à l'ouest

Au nord d'Arras, violente lutte d'artillerie ; plusieurs détachements de patrouilles anglaises s'avançant contre notre position ont été repoussés. Les violentes reconnaissances des Anglais et des Français dans la région d'opérations au nord-est de Bapaume et à l'ouest de Saint-Quentin, ont été exécutées par des effectifs assez importants. Leur issue, comme nous l'avons appris par l'observation et les déclarations des prisonniers, a été néfaste pour l'ennemi, qui a essuyé des pertes extrêmement nombreuses. Près de Noreuil, nous avons capturé plus de 300 Anglais, mais ils ont été pris dans le feu des mitrailleuses anglaises, de sorte que 60 prisonniers seulement ont atteint nos lignes.

A l'est de la route de Coucy-le-Château-Soissons, notre feu d'artillerie a dispersé des rassemblements de troupes que nous avions constatés ; en Champagne, au sud de Ripont, son action destructive a empêché une attaque qui se préparait.

Au cours de luttes aériennes, l'ennemi a perdu quatre avions, dont deux ont été descendus par le premier lieutenant baron von Richthofen.

Théâtre de la guerre à l'est

Front du général-feldmaréchal prince Léopold de Bavière :

Au nord-ouest de Dunabourg, des détachements de choc qui se sont distingués plusieurs fois, ont ramené 1 officier, 93 soldats et deux mitrailleuses de la position russe ; de même, près de Maljarvitchi, au nord-est de Bogdanow, une pointe de reconnaissance a été couronnée d'un plein succès et a ramené 1 officier et 25 soldats prisonniers. Au nord-est de Baranowitschi, plusieurs compagnies russes ont attaqué un de nos postes de campagne, qui, malgré une vigoureuse préparation par l'artillerie, a pleinement maintenu sa position. Le vif feu russe des deux côtés de la voie ferrée Zloczow-Tarnopol, sur les bords de la Zlota-Lipa et sur le Dniester, n'a pas été suivi d'attaques d'infanterie. Sur la Bistritza Solotwinska, des détachements mobiles russes, qui s'avançaient, ont été chassés. Au front du colonel-général archiduc Joseph et près du groupe d'armée du général-feldmaréchal von Linsingen, pas d'événements d'importance.

Front de Macédoine : Entre les lacs d'Ochrida et de Prespa, nos troupes ont pénétré dans des positions françaises avancées ; après avoir repoussé les contre-attaques, elles sont revenues avec du butin dans leurs propres lignes, conformément aux ordres reçus. Au nord de Monastir, une petite attaque française a échoué.

VIENNE, 2 avril 1917. (Officiel de midi).

Front de l'Est

Front des armées du colonel-général archiduc Joseph :

En bon nombre d'endroits, l'activité a été plus grande. Dans la vallée du Slanic, une attaque russe plutôt faible a été repoussée avec des pertes élevées pour l'ennemi ; le même sort a été réservé à une attaque plus importante, tentée par les Russes au sud de la vallée de l'Uz. Dans les Carpathes boisées, nos détachements d'éclaireurs ont opéré avec succès. Dans la Galicie orientale et en Volhynie, aucun événement particulier.

Fronts italien et du Sud-Est

Rien de changé.

SOFIA, 3 avril. (Officiel du 2 avril).

Entre le lac d'Ochrida et de Prespa, d'importants détachements de reconnaissance ennemis ont été dispersés. Sur tout le front, activité de l'artillerie lourde. Entre le lac de Doiran, une de nos patrouilles d'éclaireurs a pénétré dans la position ennemie, a détruit un poste anglais et ramené quelques prisonniers anglais.

Front en Roumanie : Faible canonnade.

CONSTANTINOPLE, 3 avril. (Officiel du 2 avril).

Sur le front du Tigris et de la Diala, pas d'événement particulier.

Front du Sinaï : D'après des observations de nos aviateurs, l'ennemi s'est replié avec ses gros effectifs jusqu'à Hanoyunus, situé sur l'ancienne frontière. Dans le Hedjaz, des révoltés, qui étaient soutenus par les Anglais et également armés, ont tenté de détruire la voie ferrée au nord de Medina. Ils ont été repoussés avec des pertes vers l'ouest. Les dégâts insignifiants occasionnés par les rebelles ont été immédiatement réparés.

Au front du Caucase, activité réciproque de patrouilles d'éclaireurs. Sur les autres fronts, rien d'essentiel.

Puissances Alliées

PARIS, 2 avril. (Communiqué de 3 h. p. m.). — Dans la région de Saint-Quentin, nos patrouilles ont poussé au nord-est de Dallon et au nord de Castres jusqu'aux lignes ennemies, qu'elles ont trouvées fortement occupées. Dans le secteur au sud de l'Oise, fusillade assez vive aux avant-postes. Au sud de l'Ailette, nos troupes poursuivant leurs succès ont rejeté l'ennemi au-delà de Vauxaillon. Des patrouilles ennemies ont été prises sous notre feu et dispersées. Le chiffre des prisonniers faits par nous hier atteint cent vingt. Nous avons pris cinq mitrailleuses. En Champagne, plusieurs contre-attaques ennemies sur les positions que nous avons reconquises à l'ouest de Maisons-de-Champagne, ont été arrêtées par nos feux. Des tentatives contre nos petits postes à l'est d'Auberive et à l'ouest de Navarin, ont complètement échoué. En Alsace, nous avons réussi un coup de main au bois de Carspach et ramené des prisonniers. Nuit calme sur le reste du front.

PARIS, 2 avril. (Communiqué de 11 h. p. m.). — Entre la Somme et l'Oise, lutte d'artillerie particulièrement violente dans le secteur de Castres-Contescourt. Au nord de l'Ailette, nous avons progressé au cours de la journée dans la région de Landricourt. Journée calme partout ailleurs.

Aviation. — Un avion ennemi a été abattu, vers 3 heures 30, dans la région de Rambervillers.

LONDRES, 2 avril. (Officiel du 1er avril). — Après un engagement vigoureux, nous avons pris le village de Savy, à 6.4 km. de Saint-Quentin. Nous avons capturé 61 prisonniers et 4 mitrailleuses. Les pertes de l'ennemi sont lourdes. Nous avons compté 70 morts devant le front d'un seul bataillon allemand. Nous occupons également le bois de Savy, à 1.6 km. au nord-est du village, plus les villages de Vendelles, Epecy et Peizières. Au nord-ouest de Croisilles, nous avons continué à progresser. Des parties de nos troupes ont pénétré pendant la nuit et aujourd'hui matin dans les tranchées ennemies au nord de Roclincourt et au nord-ouest de Neuville-Saint-Vaast. Au sud-ouest de Givenchy, nous avons encore capturé quelques prisonniers et infligé de nombreuses pertes à l'ennemi. Hier, nous avons détruit au cours d'un certain nombre de luttes aériennes, deux avions allemands, et contraint trois autres à la descente.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Pendant le mois de mars, nous avons, par des poussées, des opérations localisées, et au cours de la retraite de l'ennemi, fait prisonniers 1,239 Allemands, dont 16 officiers. De plus, nous avons capturé trois canons de campagne et une quantité d'autre matériel de guerre.

LONDRES, 2 avril. (Communiqué de Mésopotamie du 31 mars). — Depuis le 19 mars, nos opérations s'étendent de Bagdad, vers le nord et le nord-est. Nos troupes ont des engagements très vifs avec l'ennemi, le refoulent et organisent leurs positions. Nos troupes et les troupes russes, dans leur marche, partant de différentes directions, vers Chankin, ont rencontré des difficultés considérables, les nôtres par suite de l'immersion d'un certain nombre de barques sur les fleuves, les Russes à cause de la neige, par les dévastations provoquées par les Turcs dans leur retraite et par la forte position du défilé de Padok. Dans cette direction, nos troupes se heurtèrent à des effectifs ennemis considérables et à une résistance vigoureuse. Elles ont infligé des pertes sérieuses à l'ennemi, elles ont fait des prisonniers et capturé des vivres.

ROME, 1er avril. — L'action d'artillerie, qui a été gênée dans les régions montagneuses par la neige et la tempête, est demeurée moyenne. On signale à l'est de Gorizia et sur le Carso de faibles rencontres à l'issue favorable pour nous dans la région du défilé de Tonale. Dans la zone de Gorizia, l'ennemi, après la violente préparation habituelle par l'artillerie et les mortiers de tranchée, a prononcé une attaque sur nos lignes au nord de Santa Catarina, qui a été promptement repoussée. Le même sort fut réservé pendant cette nuit à une tentative d'incursion dans nos positions à l'est du bas Vertoiba.

PETROGRAD, 1er avril. — Au nord-ouest de Kapul, nos éclaireurs ont dispersé un grand rassemblement ennemi. Après un combat à la baïonnette, ils firent prisonniers 2 officiers, un sergent-major et 16 soldats. Dans le secteur de Kirlibaba, deux compagnies autrichiennes, appuyées par l'artillerie, ont attaqué nos positions. Après des attaques répétées, les Autrichiens réussirent à pénétrer dans nos tranchées, mais ils en furent délogés par une contre-attaque, qui rétablit notre position. Fusillades sur les autres parties du front.

Au front roumain, une attaque ennemie au sud de la route Jacobeni-Valeputna fut repoussée par notre artillerie. L'artillerie et les aviateurs russes détruisirent un ballon ennemi dans la région d'Odabestchi.

Aviation. — Une escadrille composée de 22 avions russes opéra un raid sur Braïla. Des bombes furent jetées sur les quais, docks et entrepôts, provoquant des incendies. Les navires, poursuivis par nos aviateurs, quittèrent Braïla et remontèrent le Danube.

Nos Informations

ALLEMAGNE

LE PRINCE FREDERIC-CHARLES

Paris, 2 avril. — Le « Petit Parisien » annonce que, d'après les dernières nouvelles de Madrid, l'état du prince Frédéric-Charles a empiré par suite d'hémorragie.

AMERIQUE

UN APPEL PACIFISTE DE BRYAN

On mande de Miami (Floride) à l' « Associated Press » : M. Bryan a adressé au Sénat et à la Chambre des représentants un appel afin que l'on mette fin à la guerre sous-marine à outrance en appliquant le projet pacifique de M. Bryan, qui prévoit l'examen, par un tribunal international, de tout conflit de nature à amener une guerre. M. Bryan pria aussi le Congrès de prendre connaissance de la volonté nationale par un plébiscite, au cas où le Congrès estimerait qu'une guerre seule pourrait sauvegarder l'honneur national.

LES ILES DE VIRGINIE

On mande de New-York au « Times » : « Hier à midi, le drapeau des Etats-Unis fut hissé aux Antilles danoises, qui deviennent les îles américaines de Virginie (Virginian Islands of United States).

Au même moment, M. Lansing transmit au ministre de Danemark à Washington un paquet de 25 millions de dollars de bons du Trésor.

LA PREMIERE FEMME DEPUTE

Washington, 2 avril. (Reuter.) — Mlle Jeannette Rankin est la première femme qui ait été élue député au Congrès. Elle occupera son siège le 4 avril et sera à cette occasion l'objet d'une grande manifestation électorale. Mme Carrie Chapman-Catt, présidente de la Fédération des Ligues pour le suffrage féminin, a été invitée par le président du Congrès à prendre place à côté de lui pendant la séance parlementaire, tandis que les tribunes seront occupées par des partisans du suffrage féminin. Dans son voyage à Washington, Mlle Rankin sera accompagnée par une délégation de suffragettes leaders.

L'IMMINENTE DECLARATION

On mande de New-York au « Matin » que M. Wilson a fait part aux ministres réunis hier du contenu du message qu'il communiquera mardi ou mercredi au Congrès. Les ministres gardent le silence sur le texte de ce message.

L'édition parisienne de l' « Hérald » dit que beaucoup de membres du Congrès ont incité M. Wilson à ne pas faire part lui-même de son message au Congrès, un attentat étant possible. Le président serait cependant décidé à paraître au Congrès. Toutes mesures seront prises pour interdire l'entrée de la salle aux spectateurs suspects.

LES PREPARATIFS

Washington, 1er avril. — Le ministre du Commerce, M. Redfield, annonce que la mobilisation de tous les navires et de leurs équipages est terminée. Les navires des stations radiotélégraphiques et du service de sondage sont placés sous contrôle gouvernemental.

LE MESSAGE DE M. WILSON AU CONGRES

D'après un radiogramme de Washington, reçu en Angleterre dans la soirée de lundi, on attend le message du président Wilson au Congrès pour mardi.

ANGLETERRE

LE SERVICE NATIONAL

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » apprend de Londres qu'on y a constitué une Commission dont MM. Milner et Henderson font partie, qui a pour but d'organiser le service national sur une base plus large, en organisant surtout des réunions publiques pour favoriser le recrutement.

AUTRICHE

DEMISSION MINISTERIELLE

Vienne, 2 avril. — Au cours du procès Krantz, le ministre de la Justice, le baron von Schenck, fut cité comme témoin. Avant de déposer en qualité de témoin, le ministre déclara qu'il avait démissionné pour ne pas avoir l'air de vouloir influencer le tribunal. Cette déclaration fit vive impression sur le public.

BULGARIE

UNE DECLARATION DE RADOSLAVOFF

Sofia, 31 mars. — A la Sobranié, M. Radoslavoff, président du Conseil des ministres, s'est rallié, au nom du gouvernement bulgare, aux déclarations faites par le chancelier de l'Empire allemand et par le comte Czernin, ministre austro-hongrois des Affaires étrangères, au sujet de la Russie.

CHINE

DEPART DE LA LEGATION ALLEMANDE A PEKIN

On mande via New-York que d'après un télégramme de Shanghaï, le ministre d'Allemagne, accompagné de son personnel, en tout 27 personnes, s'est embarqué en destination de San Francisco.

ESPAGNE

REQUISITION DE NAVIRES

Madrid, 3 avril. — Les armateurs n'ayant pas fourni à l'Etat les 100,000 tonnes de tonnage dont il a besoin pour pouvoir abaisser les prix du fret, la Commission du transport maritime a décidé de réquisitionner des navires jusqu'à concurrence du tonnage nécessaire.

LA GREVE OUVRIERE

Madrid, 1er avril. — Le chef de Cabinet, M. Romanones, a déclaré à propos des troubles de Valladolid :

« Les ouvriers ont commencé la grève avant-hier, affirmant qu'ils étaient soutenus par les cheminots. Ils n'obtinrent pas de résultat. Hier, ils ne reprirent pas le travail et parcoururent la ville afin d'amener la fermeture des halles et marchés. La force armée dut intervenir. Quelques personnes furent blessées. La population resta calme. A la tombée de la nuit, plusieurs ouvriers réussirent à pénétrer dans la gare pour inviter les ouvriers du chemin de fer à quitter le travail et à interrompre le trafic. Les troubles continuant, les autorités résolurent de déclarer l'état de siège. Un nombre considérable d'ouvriers reprit le travail aujourd'hui. Les directeurs du chemin de fer promirent aux autorités que l'ordre serait rétabli dans un délai assez court, et que les communications seraient régulièrement rétablies. »

M. Romanones déclara encore que le gouvernement avait confiance dans les éléments conservateurs du pays. L'opinion publique serait tenue au courant des événements; le ministre se réserve seulement de choisir, pour toute communication, le moment qu'il estimera favorable.

L'EMPRUNT GOUVERNEMENTAL

Madrid, 2 avril. — Le montant de l'emprunt d'un milliard a déjà dépassé le chiffre prévu.

FRANCE

MORT D'UN AVIATEUR

L' « Echo de Paris » annonce la mort de l'aviateur militaire Renard, tué le 23 mars près de Verdun.

LA QUESTION CHARBONNIERE

Paris, 1er avril. — Par ordre de M. Loucheur, sous-secrétaire d'Etat, l'approvisionnement en charbon de la France sera réglé de la manière suivante :

Le sud de la France, jusqu'à la ligne Bayonne-Dijon, sera approvisionné de charbon par les charbonnages du centre et du sud du pays. Toute importation de charbon à Marseille est suspendue.

L'est de la France et Paris seront approvisionnés par les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, tandis que l'ouest de la France sera approvisionné uniquement par du charbon importé.

Le ministre espère ainsi mettre fin à la crise des transports.

Le charbon français, de même que le charbon importé, seront propriétés de l'Etat.

GRECE

A PATRAS

Le « Nouvelliste de Lyon » annonce que le commandant du port de Patras a été révoqué sur l'invitation des diplomates de l'Entente.

HOLLANDE

LA LIMITATION DES MENUS

Le ministre de l'Agriculture, après avoir consulté des représentants de la corporation des restaurateurs et hôteliers, vient de régler la composition des menus de restaurants. Ce règlement est entré en vigueur le 1er avril.

Le menu ne pourra comporter plus de six plats. Les menus à prix fixe devront se composer exclusivement des plats y désignés. Le déjeuner ne pourra avoir plus de deux services, dont un hors-d'œuvre. Le dîner ne pourra comprendre que trois services, dont un hors-d'œuvre. Le potage et le hors-d'œuvre seront comptés ensemble pour un plat, le pudding et le dessert comme plats séparés. Après 9 heures du soir, on ne pourra servir ni dans les hôtels ni dans les restaurants, des mets chauds, en vue d'économiser le combustible.

ITALIE

LA MONNAIE D'ARGENT

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement a décrété l'émission de billets de un et de deux lires, à concurrence de 300 millions de lire. En même temps, le ministre des Finances est autorisé à retirer la monnaie d'argent de la circulation pour la durée de la guerre. Un autre décret prévoit des peines pour tous ceux qui retiendraient la monnaie d'argent.

LUXEMBOURG

ACCIDENT DE MINE

De grandes quantités de tourbe se sont enflammées dans deux mines situées entre l'Alzette et l'Alt et appartenant à la société minière de Gelsenkirchen. Des gaz asphyxiants se répandirent dans les galeries. La plupart des mineurs purent se mettre à temps en sécurité; vingt hommes seulement furent isolés; deux d'entre eux furent retrouvés asphyxiés.

DÉPÊCHES DIVERSES

LA RETRAITE ALLEMANDE

Dans ses commentaires sur les opérations à l'Ouest, le « Nieuwe Courant » écrit :

« Si le maréchal Hindenburg est réellement animé des intentions qu'on lui prête, de chercher la victoire dans une bataille en rase campagne, il a besoin d'un large espace entre l'ancienne ligne et une autre située plus en arrière encore afin d'augmenter l'espace d'élan et d'obtenir une complète liberté de mouvements. De combien reculera-t-il ? Quant à cela, s'il le juge nécessaire, il reculera jusqu'à la Meuse ou jusqu'au Rhin. Un capitaine de la valeur du maréchal Hindenburg ne subordonne pas ses plans stratégiques à des considérations de prestige. D'autre part, le prestige qu'impose un tel capitaine peut seul lui permettre d'exécuter, sans se voir retirer la confiance de son pays, des rétrécissements de front de telle envergure afin d'engager ensuite la bataille dans les conditions qu'il a lui-même déterminées. »

L'AMERIQUE DECLARE L'ETAT DE GUERRE

Washington, 2 avril. (Reuter.) — Le président Wilson a invité ce soir le Congrès à déclarer que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

***

D'après l'Agence Wolff de Berlin, cette nouvelle n'est pas encore confirmée d'autre source.

UNE ENTREVUE DES DEUX KAISERS

Vienne, 2 avril. (Korr. Bur.) — L'impératrice Zita ayant manifesté le désir de faire dès que possible la connaissance de l'impératrice d'Allemagne, l'empereur et l'impératrice quitteront Vienne ce soir pour se rendre au grand quartier-général allemand afin de rendre une courte visite au couple impérial. Il va de soi que cette entrevue des deux Kaisers fait naître l'occasion d'un échange de vues politique. C'est pourquoi le comte Czernin accompagnera l'empereur et l'impératrice au grand quartier-général allemand, où se trouvera également le chancelier von Bethmann-Hollweg.

La Russie sous le nouveau régime

Vienne, 1er avril. — D'après des nouvelles reçues par le « Fremdenblatt », la situation serait très sérieuse à Odessa. Des milliers d'ouvriers du port auraient cessé le travail; dans tout le pays, le trafic des chemins de fer subit de graves perturbations. Dans le quartier du port à Odessa, les magasins de blé militaires auraient été pillés par la population.

***

Paris, 2 avril. — On mande de Pétrograd aux journaux que le grand-duc Boris Vladimirovitch a été arrêté. Cette arrestation serait en corrélation avec la découverte d'un complot des grands-ducs dans le but de placer le grand-duc Nicolas Nicolaievitch sur le trône. Le grand-duc Nicolas Nicolaievitch a été envoyé en Crimée.

Le grand-duc Boris, né à Pétrograd le 12 novembre 1877, est un des frères du grand-duc Cyrille, dont on a beaucoup parlé depuis son mariage avec la grande-duchesse divorcée Victoria Melita de Hesse. Il réalise le type caractéristique de sa caste privilégiée. Pendant la guerre russo-japonaise, il fut envoyé en Mandchourie à la suite de sa conduite scandaleuse à Pétrograd, mais il s'y rendit tout aussi insupportable que dans la capitale. Lorsque, en septembre 1915, le tsar assuma personnellement le haut commandement des armées russes, il accorda au grand-duc Boris un poste de confiance à son quartier-général.

***

Pétrograd, 2 avril. — Tout l'entourage du tsar a été transféré de Tsarskojé Selo à la forteresse Pierre-Paul. Le couple impérial est isolé et plus sévèrement surveillé; trois fois par jour, on vérifie s'il se trouve encore réellement au palais.

***

Pétrograd, 1er avril. — Le ministre des Voies de Communication a saisi 30,000 pouds de farine qui étaient cachés dans une petite gare de chemin de fer. Le propriétaire ne s'est pas fait connaître. Le ministre du Commerce et de l'Industrie a donné à l'Association des Zemstvos le droit exclusif d'acheter le cuir brut. Le gouvernement envisage l'introduction d'un monopole d'Etat pour le commerce de grain. La Commission centrale de l'Association des villes a présenté aux administrations municipales russes un projet de loi réorganisant l'administration municipale sur la base du suffrage universel.

***

Milan, 3 avril. — Le « Corriere della Sera » apprend de Pétrograd que toute la famille de Raspoutine a été arrêtée, de même qu'un grand nombre d'officiers supérieurs, dont le général Grekoff. Le ministre de l'Agriculture a élaboré un projet de loi portant lotissement et mise en vente des propriétés du tsar. Rien qu'en Russie d'Asie, celles-ci comprennent 65 millions d'hectares.

La Haye, 3 avril. — Le Comité central de l'Union des villes russes a soumis un projet de nouvelle loi communale, instituant le suffrage universel.

***

Amsterdam, 2 avril. — On mande de Pétrograd au « Handelsblad » que la Commission centrale du ravitaillement a ordonné qu'à partir du 16 avril, la fabrication de confiseries sera interdite. On pourra continuer à fabriquer du chocolat qui ne contiendra pas plus de 16 p. c. de sucre.

***

Pétrograd, 2 avril. — Le ministre de la guerre a ordonné l'abrogation de toutes les dispositions confessionnelles applicables dans l'armée. A l'avenir, les militaires n'appartenant pas à l'église orthodoxe grecque pourront être promus officiers et seront admis dans les écoles militaires. Sont exceptées de cette mesure, les personnes d'origine allemande naturalisées après le 1er janvier 1880.

***

Christiania, 3 avril. — Le gouvernement norvégien a autorisé le ministre de Norvège à Pétrograd à entrer en relations officielles avec le gouvernement provisoire.

***

Berlin, 3 avril. — On mande de Stockholm que M. Branting, le leader socialiste suédois, est parti hier pour Pétrograd.

***

Londres, 3 avril. — On mande de Pétrograd au « Times » que le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine sont arrivés au grand quartier-général afin de rétablir entre le haut commandement et le gouvernement les communications qui avaient été interrompues par le départ du tsar. A la conférence qui eut lieu, il fut décidé de constituer un Conseil de guerre calqué sur le Conseil de guerre anglais et dont feront partie les ministres de la Guerre, des Affaires étrangères, des Finances, des Chemins de fer, de l'Agriculture ainsi que le président du Conseil et M. Kerensky.

La nouvelle diplomatie

Pétrograd, 2 avril. — Il est fort difficile de désigner les diplomates qui devront occuper les postes importants.

On mande de Stockholm que M. Istwolski aurait été rappelé de Paris. Le ministre de Russie à Lisbonne, M. Botkine; l'ambassadeur russe à Rome, M. Giers; l'ambassadeur de Russie au Japon et le ministre de Russie en Roumanie ont également été relevés de leurs fonctions. On confirme la nomination de M. Sassonof en qualité d'ambassadeur à Londres. M. Sassonof hésiterait à accepter ces fonctions.

Kerensky

M. Georges Bienaimé, le collaborateur de G. Hervé pour tout ce qui concerne les Affaires étrangères, fait dans la « Victoire » le portrait suivant de M. Kerensky, ministre de la Justice en Russie :

« L'homme le plus influent du nouveau gouvernement provisoire à Pétrograd est le chef du parti ouvrier Kerensky. Il a fait arrêter le tsar et a déppossédé le grand-duc Nicolas du commandement en chef. Et cependant Kerensky n'était dans l'ancienne Douma que le représentant d'une minorité comptant à peine 30 représentants sur les 440 membres de l'assemblée. Mais Kerensky avait derrière lui le peuple, et Kerensky était supérieur aux autres représentants du peuple par ses profondes connaissances juridiques et sociales. La question agraire si importante en Russie, est dans le domaine de sa compétence particulière. M. Kerensky attira d'abord l'attention sur les immenses biens ruraux du tsar, de la famille impériale, de l'église et surtout des couvents. Sous l'Empire déjà, il demanda l'expropriation de ces possessions étendues et y procédera maintenant en qualité de ministre de la Justice; les cadets, au contraire, veulent remettre jusqu'après la guerre la solution de la question agraire. Kerensky commença la révolution d'accord avec les sociétés secrètes de soldats et d'ouvriers, le 2 décembre, lorsque Trépof, succédant à Sturmer, voulut lire son discours d'entrée. L'essai échoua contre l'attitude passive des cadets et des octobristes, qui virent expulser de la salle, l'un après l'autre, tous les membres du parti de Kerensky et Kerensky lui-même finalement. Mais l'agitation et le travail sourd des Comités d'ouvriers et de soldats ne furent pas interrompus et finalement les maîtres actuels de la Russie, Lvof et Milioukof, furent forcés de s'entendre avec Kerensky. C'est pour ces raisons que le ministre de la Justice est actuellement l'homme le plus influent du gouvernement provisoire.

SUR MER

— New-York, 31 mars. (Reuter.) — Un télégramme de Rio-de-Janeiro annonce que la barque française « Cambronne » est arrivée avec 200 matelots anglais, français et italiens appartenant aux équipages de navires coulés près de la Trinidad par un navire allemand que l'on désigne comme voilier à moteur à gazoline.

— New-York, 31 mars. (Reuter.) — Un télégramme de Rio-de-Janeiro annonce que le « Cambronne » a rencontré le croiseur auxiliaire allemand le 7 mars, à 21° de longitude ouest et à 7° de latitude sud. Le navire allemand sème des mines, ce qui explique que de si nombreux bâtiments ont été récemment détruits au large des côtes du Brésil; il est armé, en outre, de deux canons de 105 mm. et de 16 mitrailleuses. Le croiseur auxiliaire est un navire à trois mâts; il a des installations radiotélégraphiques à bord et est commandé par le comte Luckner.

Il résulte des déclarations des équipages débarqués à Rio que le navire a quitté l'Allemagne le 22 décembre, accompagné d'un sous-marin; son nom est « See Adler ».

Il avait à bord des approvisionnements pour dix-huit mois et une grande quantité de munitions. A l'approche d'un navire marchand, il hissait le drapeau norvégien; lorsque ce navire était à courte distance, ce drapéau était remplacé par le pavillon allemand.

Le croiseur auxiliaire a coulé, entre autres, les navires suivants : « Gladis Royle » (3,260 tonnes), « Charles Goumod » (3,100 tonnes), « Rochefoucauld » (3,150 tonnes), « Rohmgoth » (5,500 tonnes), et « Hogarth » (1,231 tonnes). Ce dernier navire avait tenté de s'enfuir; mais il a dû se rendre lorsque quatre hommes de l'équipage eurent été blessés.

LE TEMPS QU'IL FAIT

94 jour de l'année 1917, reste 271 jours
N.L. le 21 avril P.Q. le 29 avril P.L. le 6 avril D.Q. le 14 avril
Baromètre de la veille, à midi



Température de la veille
Maxima : 7 centigrades — Minima : moins 3 centigrade
Prévision pour le lendemain : ondées
La fête du jour : Saint-Adrien
La fête du lendemain : Sainte-Colette

A Travers la Ville

Un bouillon bien nutritif !

Si vous voulez préparer un bon bouillon, disent les affiches-réclames, prenez les cubes X..., Y... ou Z..., l'extrait Machin, le Bouillon liquide chose (celui qui est plus nutritif qu'un bouillon obtenu avec 150 livres de viande). Prenez encore l'Extrait de viande liquide Malin et demi et Cie, prenez...

Mais écoutez d'abord :

Le service de santé et d'hygiène du Ministère de l'Intérieur vient d'envoyer à ce propos une circulaire aux inspecteurs officiels des denrées alimentaires. J'y copie, à votre intention et pour votre édification, la composition de quelques-uns de ces produits, si... recommandables pour notre alimentation :

Cube X... : Sel 85 p. c., avec l'humidité agglutiné par du caramel et un peu d'épices, pas de viande.

Extrait Machin (garanti pur extrait de viande) : C'est de l'eau salée colorée à l'aide de sucre caramélisé. Ne contient aucun élément de la viande.

Bouillon liquide chose (plus nutritif qu'un bouillon obtenu avec 150 livres de viande) : C'est de l'eau salée (eau 73 p.c., sel 21 p.c.), additionnée d'un peu de gélatine 3 à 4 p.c. Valeur alimentaire nulle.

Extrait de viande liquide Malin et demi et Cie : Ce produit est de l'eau salée (eau 75 p. c., sel 15 p. c.), colorée à l'aide de caramel et additionnée d'un peu d'épices. Valeur alimentaire nulle.

Je pourrais continuer longtemps, la circulaire officielle ne contenant pas moins de 45 analyses. Toutes sont d'un aussi bel enseignement.

Ami lecteur, un homme averti... Mais vous connaissez l'antienne. PICK.

✦✦

Par suite de l'abondance des matières, nous nous voyons obligés de remettre à demain la suite de notre captivant feuilleton « Du Sang dans les Ténèbres ».

✦✦

Vente de bois.

Le receveur des domaines de l'Etat procédera le 12 avril courant à une grande vente de bois provenant de coupes faites par les pares de Tervueren. La vente aura lieu à Tervueren même à 10 heures du matin.

✦✦

A l'Amigo.

La statistique du mois de mars écoulé a fourni les chiffres suivants : Ecroués pour vagabondage, 5 ; pour vols et autres délits, 75 ; pour une nuit sur demande, 1,958 ; femmes par mesure sanitaire, 141 ; par mesure de police, 48 ; pour ivresse, 18.

Ces divers chiffres font monter le total d'écrous à 2,245.

✦✦

L'aide néerlandaise.

En raison des multiples difficultés dues aux circonstances, la section du Brabant du Comité néerlandais pour le ravitaillement de la Belgique avait été obligé de suspendre pendant quelque temps l'envoi du pain hollandais, qui vient si heureusement compléter les rations officielles.

Le service a repris régulièrement depuis le 26. Les communes du Grand-Bruxelles recevront désormais 67,500 pains de 1 kilogramme par semaine.

L'administration des chemins de fer a consenti à réduire de 50 p. c. le tarif du transport. Cette tarification nouvelle prend cours à partir du 1er avril.

✦✦

A Saint-Gilles.

Le Conseil communal de Saint-Gilles se réunira en séance publique jeudi 5 avril 1917, à 9 heures du soir. L'ordre du jour de cette séance est très fourni : quelques questions importantes devront être solutionnées par les édiles saint-gillois.

✦✦

Rentrée des écoles.

La rentrée des diverses écoles de Laeken est fixée au mardi 10 avril prochain.

✦✦

Ravitaillement.

Aux magasins du Comité d'alimentation, le contrôle des cartes de ménage a commencé. Il se fait, non pas aux magasins mêmes, mais uniquement aux guichets du secrétariat général, établi rue Saint-Denis, 14, sur production des trois cartes de ménage et d'identité pour les personnes âgées de plus de 15 ans, et du carnet de mariage des parents ou de toute autre pièce, pour celles de moins de 15 ans. Toute carte de ménage non vérifiée sera refusée désormais aux magasins.

— Vente de sucre à Anderlecht. — Cette semaine se feront aux magasins communaux d'Anderlecht des distributions de sucre. La ration est fixée à 600 gr. par personne au prix de 62 centimes. Aujourd'hui mercredi 4 avril se présenteront, à raison de 270 personnes par heure, de 9 h. à midi, les personnes dont les cartes portent les n. 1 à 1080, de 3 à 5 h. les n. 1081 à 1620. Le vendredi 6 avril, de 9 h. à midi, les n. 1621 à 2700, de 3 à 5 h. les n. 2701 à 3240 ; le samedi 7 avril, de 9 h. à midi, les n. 3241 à 4540 ; de 3 h. à 5 h., les n. 4541 à la fin.

Le jeudi 5 avril se fera la vente habituelle de denrées. Conformément aux instructions du commissaire civil, les distributions de sucre se feront désormais, tant pour les habitants que pour les malades, vieillards et enfants, durant la première quinzaine du mois. Cette disposition sera appliquée très strictement et aucune réclamation ne sera reçue au cas où elle ne serait pas observée.

— La distribution des cartes de pain hollandais a commencé. On en remet environ 200 par jour.

Echos et Nouvelles

Exigez de votre fournisseur, **réchauds au gaz** syst. **Antoine Pelsmaekers,** 50 p. c. économie. Gros. Cat. Usine, 24, rue Edelman, Koekelberg. (7388)

++

GRAND GARAGE COSMOPOLITE
Société anonyme en formation au capital de 1,000,000 de francs

Cette nouvelle entreprise de transports par automobiles a pour but l'exploitation rationnelle et méthodique des différents services suivants :

1. Le transport des voyageurs;
2. Le transport des marchandises;
3. La représentation des meilleures marques connues à ce jour, de voitures de luxe et de commerce, motocyclettes et bicyclettes;
4. a) L'exploitation d'un atelier pour la réparation des voitures de tous systèmes; b) d'un atelier de peinture de carrosserie; c) d'un atelier de carrosserie pour automobiles; d) d'un atelier de garnissage pour voitures automobiles;
5. La vente de tous les accessoires et pièces détachées, ainsi que les bandages, essences et graisse consistante, huiles, etc;
6. La location aux particuliers des places disponibles dans le garage;
7. Par extension future, la création dans tous les grands centres de province, de succursales, fonctionnant suivant notre organisme central.

Une description plus détaillée de chaque département ci-dessus sera donnée successivement par la suite.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, rue Gallait, 100. Pour ceux concernant la souscription, actuellement en cours, s'adresser à M. Edg. DE VOGELAERE, place Surlet-de-Chokier, 6, à Bruxelles. (7636)

++

AIDE sér. à tous. Cap. pr hyp. succ., titr. tous diff. 200, ch. de Haecht. 2-6 h. (7630)

Faits-Divers

LES TRAPIQUANTS. — Deux individus habitant Etterbeek, les nommés S. et V., ont été arrêtés hier soir rue du Trône, transportant sur une charrette à bras quatre sacs de 50 kilos de farine grise provenant du Comité National. Ils prétendent avoir acheté cette farine à un individu de Rixensart rencontré, par hasard! Cette malice connue de fil blanc ne les a pas empêchés de voir leur farine confisquée et procès-verbal dressé à leur charge.

— Certains marchands de charbon avaient dupé les habitants du quartier Thiéfry, à Schaerbeek, en leur vendant du combustible à raison de fr. 1.50 le sean de 12 kilos. A la pesée, ces seaux contenaient en réalité une quantité beaucoup moindre. Des plaintes affluèrent au bureau où M. le commissaire de police Niemegeers fit établir une surveillance. Plusieurs marchands ont été ainsi surpris : ils ne donnaient que huit kilos de charbon au lieu de douze. Procès-verbal a été dressé à charge de ces peu honnêtes spéculateurs. En tous cas, nos ketrices feront bien de se méfier.

—x—

La pilule LIBRINE libère le vendre et guérit, voir en 4e page.

—x—

ARRESTATIONS. — Le nommé Jacques-Isidore Dest, qui était recherché en vertu d'un mandat de capture et qui depuis le mois d'avril 1914 avait pu se dérober a été arrêté hier par M. l'officier de police Walleghem, de la 3e division de police.

— Les agents de la brigade judiciaire de Bruxelles ont également procédé à l'arrestation d'un surveillé de police, nommé M., en rupture de ban de surveillance depuis le mois d'août 1916. Ce peu recommandable individu a été écroué à la disposition du parquet à la prison de Saint-Gilles.

—x—

VOULEZ-VOUS acheter, vendre ou louer un immeuble, acquérir ou vendre un terrain, céder ou reprendre un commerce, adressez-vous au DEPARTEMENT IMMOBILIER du « Messager de Bruxelles », entre 9 h. 1/2 et 11 h. 1/2.

—x—

BONNE CAPTURE. — La police de Molenbeek avait été informée qu'un vol important avait été commis dans la charcuterie de M. Alfred M., rue des Oalers, 23, où les escarpes avaient enlevé deux porcs, du beurre, des boîtes de lait condensé et des bouteilles de vin ayant en toute une valeur d'environ 1,500 francs. Hier, vers la soirée, un agent de service rue Vanderborght, rencontra un individu portant un paquet volumineux. Intrigué par les allures louches du porteur, l'agent intervint : le paquet contenait le lait et le beurre dérobé à M. M. L'individu, amené au bureau de police, fut reconnu pour un nommé A., demeurant rue d'Ostende. Il dénonça un complice, nommé T., habitant rue Vanderborght. On soupçonne ces deux coquins d'être les auteurs de nombreux vols antérieurs, dont celui commis chez Adolphe A., rue Lavallée, où on a volé des porcs, des jambons, de la viande fumée, etc., et chez M. Van de C., rue Ransfort. Les escarpes ont été écroués.

—x—

Essayez Calebasse A. V., vous serez émerveillé! 11 et 13, rue de Bavière, Bruxelles. Economie de tabac, 35 %. (4033)

—x—

CHRONIQUE DES VOLS. — A M. Van H., demeurant rue Picard, on a volé des marchandises diverses.

— Des individus se sont introduits dans l'usine de M. Faes et Cie, rue des Béguines, et ont pu sortir en emportant les courroies de transmission qu'ils avaient découpées.

— Une auto avait été momentanément abandonnée porte de Flandre. Un hardi voleur en profita pour s'emparer de la veste de cuir du chauffeur et d'une petite sacoche contenant deux cents marks.

— Des maraudeurs ont escaladé le mur de clôture de l'habitation de M. François Wauters, rue de la Lys et ont mis la basse-cour au pillage.

— Trois individus ont été rencontrés rue Delaunoy, transportant un sac de sucre cristallisé, dont ils n'ont pu expliquer la provenance. Ils ont été écroués à la disposition du Parquet, s'étant refusés à faire connaître celui qui leur avait procuré cette marchandise.

— Dans la chambre à coucher d'un patron de café, M. L., rue Verte, à Schaerbeek, on a fracturé une armoire et volé une somme de 350 fr.

— Hier, vers 6 heures du soir, Mme V., mercière, rue Ribeaucourt, entendit du bruit dans son magasin. Elle monta rapidement, se trouva en présence de deux individus et éprouva une si violente émotion qu'elle perdit connaissance. Lorsqu'elle revint à elle, les voleurs avaient disparu avec un considérable butin.

— Toute la tuyauterie en plomb de la canalisation des eaux et les tuyaux de décharge ont été volés dans l'Orphelinat d'Anderlecht, actuellement en construction rue de l'Orphelinat.

BRUXELLES-KERMESSE, rue les Pierres, 19.— Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les ventredis, nouveaux débuts. (3155)

Au Pays de Liège

Bourse de ce lundi

En général, peu d'animation par suite de pénurie de denrées. On signale une baisse sur les féverolles (fr. 5.50) le kilo. Certaines marques de café sont en baisse. Café Robusta à 14 fr.; brisures de café à 8 fr. Sucre vanillé, 100 fr. boîte de 100 paquets. Les cristaux de soude sont à 38 fr. Cubes pour potage à 200 fr. Statu-quo sur les allumettes (50 fr.) La hausse sur les savons ne s'est pas prononcée. Savon brun 17 fr. Marque de savon mou blanc de 7 à 14 fr. Savons de toilette statu-quo. Savon poudre fr. 0.80 le paquet. Savon liégeois (briques) à 125 fr. la caisse. Fécule de légumineuse à fr. 3.75. Puddings (hausse) fr. 0.30 le paquet. Torchons introuvables, même à fr. 3.25. Bougies hollandaises à 16 fr. le kilo. Pâtes alimentaires de 7 à 8 fr. le kilo. Pois et haricots de 8 à 9 fr. A part cela, rien de spécial. Marché peu consé quent.

Régina

« Blanchette ». — M. Mullenders, en directeur avisé, nous donnait vendredi dernier, pour une série de onze représentations, « Blanchette », de Brieux. Merveilleusement interprétée, la pièce a rencontré un succès mérité qui ira chaque jour en s'affirmant, nous n'en doutons pas.

Mme Madeleine Grandet, dont les progrès sont surprenants, a été irréprochable, tour à tour volontaire et tendre elle a tenu constamment le public attentif à son jeu, qui fit vraiment forte impression. M. Donat Wagener, dans le rôle écrasant du père Rousset, a été parfait.

C'est toujours l'artiste habile, consciencieux, appartant à l'étude et à la composition de ses rôles un rare souci de vérité.

M. Philippe Préval, émouvant de naturel dans le personnage du vieux cantonnier, fut d'un réalisme d'une rare puissance. Les autres rôles étaient bien tenus et rien n'a péché dans l'ensemble; citons Mme Dieudonné, une excellente Mme Rousset; Mlle Luciani, toujours délicieuse avec sa diction parfaite et la finesse de son jeu si apprécié; M. Locane, parfait dans Auguste Morillon, MM. Gibert Alberty, Levy, Jérôme, etc.

Le nouveau décor est une petite merveille et la mise en scène d'une rigoureuse exactitude.

Etat civil

Déclarations du 3 avril 1917 :

Naissances : 2 filles.

Décès : 6 hommes, 3 femmes et 1 enfant.

Hommes : Franç. Maghin, journalier, 63 ans, impasse de la Couronne, 4, célibataire; F. Pontier, sans profession, 71 ans, rue du Bâneux, 60, célibataire; F. Lejeune, sans profession, 72 ans, rue Basse-Wez, 155, divorcé Piret, veuf Pirard; Jean Gielen, sans profession, 77 ans, rue Basse-Wez, 155, divorcé Zégors; Victor Rech, terrassier, 56 ans, rue d'Amercœur, divorcé Paulnis; Louis Faisant, monteur en cuivre, 39 ans, rue des Ecoliers, 29, ép. David.

Femmes : Bertho Bauer, sans profession, 86 ans, rue Fabry, 42, célibataire.

Enfant : Marie-Antoinette Bettens, 11 ans, rue St-Léonard, 93.

GRIVEGNEE
Au Casino

Dimanche a eu lieu, au Casino, la soirée organisée par la troupe Houtain. Au programme « Li Maisse di Fôdje » de Broka. L'interprétation fut excellente. M. Houtain incarna particulièrement le rôle de Lurtulot, rôle difficile s'il en fut, et Mlle Sauvage fut une « Melge » adorable. M. Gillis fut exquis de puissance et de justesse dans « Tchabes »; quant à Pierre Lortay, il fut un maître ouvrier charmant. Mlle Bouillon interpréta avec art et méthode le rôle compliqué de Torine Lortay. MM. Stravège, Wilkin, Hamal et Nolchair furent copieusement ovationnés. Les « The Novelty's » furent très goûtés dans la revuette « Par-ci, par-là ». L'intermède avec le concours de Mme Havalay, M. Hey et M. d'Arcour fut très apprécié.

HUY
Dans le monde artistique

L'éminent poète wallonisant, Louis Sauveur, vient d'écrire pour la scène du Kursaal une revue locale « Ça vat'i ? » en deux actes.

L'adaptation musicale est due à M. G. Renard, et la régie a été confiée à M. C. Loncin, directeur du Théâtre wallon de Liége. Les représentations seront données pendant les fêtes de Pâques, le samedi 7, le dimanche 8 et le lundi 9 avril. Une brochure réunissant l'essentiel de la charmante revue huloise se vendra sous peu au prix de 50 centimes.

RAVITAILLEMENT

GRIVEGNEE. — Cette semaine on vendra au magasin, rue Jules Cralle, du café à raison de 100 grammes par personne, au prix de fr. 0.50; du lait condensé pour les enfants, vieillards et malades; de la torréaline à fr. 0.50 le demi-kilo.

De ce jour au 7, le Comité de secours donnera aux personnes recevant la soupe gratuite des bons donnant droit à 100 grammes de café et 100 grammes de savon en brique.

ANGLEUR. — A partir de ce jour jusqu'au 7 avril on vendra aux magasins du Centre et de Kinkempois, du café à raison de 100 grammes par personne au prix de fr. 0.50 la ration; des haricots, 250 grammes la ration; du saucisson à raison de fr. 7.50 le kilo; du savon genre Sunlight fr. 0.70 la brique; genre Poncine, 0.12 la ration.

Pommes de terre. — L'administration communale nous annonce l'envoi de 22 wagons de pommes de terre et une distribution prochaine par ration de deux kilos par personne.

SPA. — Au tableau du ravitaillement américain : 200 grammes de lard pour 60 centimes; 250 grammes de riz pour 19 centimes; 500 grammes de torréaline pour 50 centimes.

— Le ravitaillement communal vendra cette semaine du sirop de betteraves et très probablement du miel artificiel, ainsi que des féveroles.

— Un envoi de pommes de terre vient d'arriver, permettant une distribution d'environ 2 1/2 kilos par personne au prix de 20 centimes le kilo. Ajoutons que depuis six mois nous en avons eu pour tout et on tout 4 1/2 kilos par personne.

— Depuis le commencement de mars, la question du beurre a été résolue, nous ne dirons pas à la satisfaction générale. Les distributions se suivent très régulièrement, mais les quantités sont plutôt maigres, quoique la situation s'améliore de semaine en semaine. La ration s'est élevée successivement de 40 à 50 et à 60 grammes et l'on espère pouvoir sous peu donner 100 gr. Le Factole, quoi !

HUY. — *Comité de secours.* — Depuis plus d'une huitaine, on travaille à l'aménagement du local des Amateurs, en vue d'y installer les diners économiques. La vaste salle à colonnes servirait de salle de distribution. Le prix des diners serait, paraît-il, de fr. 0.20, ce qui permettrait à beaucoup de familles de petits employés et d'ouvriers, de s'y ravitailler journellement.

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES
Départs de Jemeppe pour Huy, 8 h., 11 h. 15, 5 h.
Départs de Huy pour Jemeppe, 8 h., 11 h. 15 et 4 h. 30

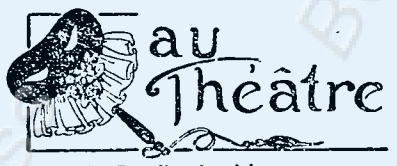
LA VIE EN PROVINCE

CHARLEROI

Les affameurs publics

Exploitant adroitement la disette des aliments qui règne dans notre région, de lâches et vils individus continuent à exercer leur commerce clandestin : farine, pommes de terre, beurre, choux-navets... et betteraves atteignent des prix fantastiques. Voulez-vous obtenir un kilo de farine, il faut y mettre le prix et débourser fr. 6.25, c'est le prix du jour, car demain ou après-demain ce sera fr. 6.75 et 7 fr.; les pommes de terre peuvent aussi s'obtenir à 2 fr. le kilo; les rutabagas deviennent rares et se paient jusqu'à 1 fr. le kilo; les betteraves, elles aussi, sont fortement demandées; je les ai vu acheter à 75 centimes le kilo!! Triste.

Et cependant il y aurait un moyen radical de faire cesser cet état de choses si préjudiciable à l'ordre et à la santé publique. Ce serait d'organiser des patrouilles civiles qui auraient pour mission de surveiller étroitement les personnes suspectées de se livrer à ce trafic; de saisir toute quantité de ces denrées prohibées et de dénoncer à la vindicte publique les coupables. Le moyen me semble radical.



OLYMPIA : *Bruxelles chez lui.*

La fantaisie d'actualité de notre confrère M. Henri Wauthoz a obtenu dès sa première représentation un gros succès et il n'en pouvait être autrement. « Bruxelles chez lui » n'est en effet pas, à proprement parler, une revue; une trame bien légère il est vrai, relie les uns aux autres les trois actes de la pièce où se meuvent, on dehors de personnages épisodiques, d'autres dont le caractère finement observé est croqué de bien amusante façon. C'est ainsi que « Bruxelles chez lui » est une pièce d'humour local, mais très gaie. La verve et l'esprit de M. Wauthoz sont connus; cet auteur sait mener une scène et surtout trousser un couplet. Il y a de la matière dans ceux de « Bruxelles chez lui », dont la chute est toujours une pointe de bonne satire. Bien sûr, s'il me fallait quelque peu chicaner l'auteur, je dirais que son premier acte est de beaucoup supérieur aux trois autres et le second au troisième. C'est là chose bien inutile, puisque le public, seul maître en l'occurrence, les a tous trois accueillis de même façon. A la fin du deux, ce furent des ovations sans fin et l'auteur, traîné sur la scène, dut venir saluer le public, après une scène d'enfants qui fit perler, par sa note attendrissante, une larme au coin de bien des yeux. « Bruxelles chez lui » constitue — la place m'est aujourd'hui chichement mesurée et je ne puis m'attarder — un spectacle que chacun voudra voir et applaudir. Les parents peuvent y mener les jeunes filles; c'est chose rare, depuis le temps qu'une « revue » qui soit ainsi un spectacle familial. La pièce de M. Wauthoz est de plus montée de façon parfaite et sa mise à la scène fait honneur à M. Strack. Quant à l'interprétation, elle est de premier ordre; les artistes prennent, semble-t-il, autant de plaisir à jouer des rôles si différents de ceux qu'ils remplissent à l'ordinaire, que le public à les applaudir ainsi sous un jour nouveau. Les artistes de l'Olympia chantent ou dansent comme s'ils n'avaient jamais fait que cela. Mme Charmal, en « accapareuse », a déployé une verve très fine et un sens très juste du comique. M. Mondose — l'enfant gâté du public de l'Olympia — dans trois scènes écrites à la mesure de son talent très souple, connut les bis et les ovations. Mme Hodiamont a peu à faire; il est vrai qu'elle n'a qu'à paraître pour conquérir la salle. Il y a encore M. Strack, excellent comédien et chanteur au joli galoubet; Mme Anna Gady, très amusante et très pittoresque si l'on peut dire; Mmes Lavarenne, Daveiane, Reuter, M. Dumanoir, d'autres encore, trop nombreux. Il convient de féliciter aussi le compositeur Léon Delcroix, qui arrangea pour « Bruxelles chez lui » une agréable musiquette et dirigea avec autorité un excellent orchestre.

Et voilà « Bruxelles chez lui » en route pour la centième.

Charles Desbonnets.

Chronique Judiciaire

COUR D'APPEL DE BRUXELLES

8e Chambre (Appels correctionnels)

Affaire Dor

L'audience est ouverte à 9 h. 1/4.

La Cour est présidée par M. le conseiller Beman.

Le siège du ministère public est occupé par M. l'avocat-général Raphael Simon.

Le Père Dor, qui au début de l'audience avait été commodément installé au banc de la défense, par erreur sans doute, est appelé, subit l'interrogatoire d'usage et prend place au banc des prévenus.

Un public peu nombreux se trouve dans l'auditoire.

Mes Gérard et Bennehill, du barreau de Charleroi, représentent les parties-civiles, respectivement la Société de médecine de l'arrondissement de Charleroi et Mme Delisée.

Ils sont assistés par Me Van der Meeren, avoué.

Mes Lebeau, également du barreau de Charleroi et Morichar, du barreau de Bruxelles, sont chargés des intérêts de la défense.

L'appel est interjeté par le ministère public et le Père Dor.

Le jugement dont appel a prononcé les peines suivantes :

Le Père Dor a été acquitté du chef des attentats à la pudeur qui lui étaient reprochés, mais l'a condamné :

1) Du chef de la prévention d'exercice illégal de l'art de guérir, à une amende de 100 francs;

2) A une peine de 4 mois d'emprisonnement et 200 fr. d'amende pour les escroqueries Chartier;

3) A une peine de 8 mois de prison et 400 fr. d'amende pour les escroqueries Delisée, tenant compte ici de circonstances atténuantes, à 11 peines de 8 jours d'emprisonnement pour les onze autres escroqueries lui reprochées;

4) A un mois de prison et 25 francs d'amende pour l'escroquerie Solms dont le montant est indéterminé.

Le Père Dor est en outre condamné aux dépens envers la partie-civile, mais comme ceux-ci dépassent 300 francs, le jugement a ordonné la contrainte par corps et pour autant que de besoin en fixe le délai à 2 mois.

Le jugement alloue une somme de 500 francs à titre de dommages-intérêts à la partie-civile, représentée par M. Dourlot, docteur, pour la Société de médecine de l'arrondissement de Charleroi et à l'intérêt judiciaire de cette somme.

Le jugement reçoit en outre l'action civile intentée par Mme Delisée et alloue à celle-ci les 17,000 fr. avec les intérêts judiciaires qu'elle réclamait.

Le jugement prononce enfin la condamnation du Père Dor aux frais et dépenses de l'instance, ordonnant pour ceux-ci la contrainte par corps, si besoin en est.

L'arrestation immédiate n'ayant pas été ordonnée, le Père Dor comparaît librement.

La lecture du rapport s'est poursuivie durant toute la première audience; on présume que cette lecture sera terminée demain mardi.

Il sera consacré à l'examen de cette affaire deux audiences de cette semaine : celle de ce jour et celle de demain mardi; l'affaire sera renvoyée alors à mardi, la Cour ne siégeant pas lundi, jour de Pâques.

L'affaire n'offrira guère d'intérêt qu'à l'occasion du réquisitoire, des plaidoiries des parties-civiles et de celles de la défense.

On s'attend à des débats mouvementés.

Les sept témoins sont cités pour mercredi matin.

Comme on le verra par ce qui précède, les débats ne seront certainement pas clos même la semaine prochaine. L'audience est levée à 12 heures.

Audience du 3 avril 1917

L'audience est ouverte à 9 h. La lecture du rapport s'est poursuivie à l'audience d'hier après-midi et a pu être terminée à l'audience de ce matin.

Formalité combien banale, que chacun s'accorde à trouver d'une utilité fort contestée et qui s'accomplit toujours avec la lenteur prononcée qui caractérise les actes de procédure.

Le public ne semble pas fortement s'intéresser à cette affaire, dont le retentissement fut, on le sait, considérable lorsqu'elle vint devant le tribunal correctionnel de Charleroi; peu de monde dans l'auditoire.

Nous avons reproduit hier le détail des multiples condamnations prononcées à charge du Père Dor.

Nous résumons aujourd'hui, d'après le rapport et le jugement dont il a été également donné lecture, les faits et circonstances de cette cause sensationnelle.

Dor s'offrait au public comme docteur sans médicaments, guérisseur des maladies, s'attribuant un pouvoir occulte; il réclamait de ses consultants une confiance exclusive et absolue, allant même jusqu'à leur interdire de consulter des médecins; c'est donc là le chef de la prévention, se rapportant à l'art illégal de l'exercice de la profession de médecin.

Dor a employé des moyens frauduleux que le défaut de place ne nous permet pas d'énumérer ici; c'est le chef de la prévention qui a motivé la condamnation pour escroqueries.

Le témoin Thomas Eugénie, de Saint-Gilles, est une adepte du Père Dor; elle assure qu'elle ne peut vivre sans lui; le témoin lui doit sa guérison; le témoin déclare qu'elle était sous le coup d'une forte émotion lorsqu'elle a comparu devant le tribunal de Charleroi; elle ne s'est aucunement retournée vers le Père Dor et n'a pas subi l'influence de ce dernier dans la déposition qu'elle a faite; le témoin avait d'abord colporté les brochures du Père Dor cependant après le Père Dor a défendu au témoin le colportage des dites brochures; le témoin assure que Mme Delisée avait un profond amour pour le Père Dor, et non seulement un amour spirituel, mais un amour charnel.

Le témoin Vanden Eynde Louise, à Couillet, déclare que souffrant de l'asthme, elle avait consulté plusieurs médecins, qui n'étaient jamais parvenus à obtenir sa guérison; le témoin a formé une petite société de colportage pour la vente des brochures du Père Dor, dont l'intervention a eu pour effet d'améliorer considérablement son état de santé; on n'a fait aucune publicité au sujet de l'organisation de la souscription Willaert; le surplus de la déposition du témoin n'offre aucun intérêt; le témoin affirme qu'elle n'a pas été sollicitée par le Père Dor en vue d'obtenir une déclaration écrite de ce qu'elle se proposait de dire au tribunal.

Le témoin Alice Pouille fournit des renseignements sur les circonstances qui ont amené la connaissance faite par Mme Delisée du Père Dor; Mme Delisée a conduit beaucoup de monde au Père Dor; l'intention de Mme Delisée était de faire construire à Roux. Mme Delisée a paru être au témoin une personne légère, inconsciente, hystérique.

Comme on le voit, les dépositions des témoins entendus ont jeté plutôt une note favorable au Père Dor; il est juste de constater que ces témoins ont été cités par lui.

L'audience est levée à midi. ARGUS.

Avis, Affiches et Arrêtés allemands

La Croix-Rouge de Belgique a tenu, le 24 mars, sous la présidence de M. le comte von Mengersen, sa deuxième assemblée générale ordinaire, depuis le commencement de la guerre. Le président, en sa qualité de délégué du Gouverneur-Général auprès de la Croix-Rouge de Belgique, salua tous les participants réunis dans la salle du Sénat à Bruxelles et rendit compte de l'activité de cet organisme pendant l'exercice écoulé. On entendit ensuite l'exposé de la situation financière.

L'assemblée, après avoir pris connaissance, d'une façon détaillée, des multiples tâches dont s'acquitte la Croix-Rouge de Belgique, s'est fort intéressée à une communication exposant les motifs qui ont amené la séparation la plus complète entre l'administration centrale de la Croix-Rouge de Belgique et la Centrale pour la prévoyance sociale, tant en ce qui concerne leur action qu'en ce qui regarde leurs voies et moyens. La Centrale pour la prévoyance sociale, dirigée par M. le conseiller intime Pannwitz, est simplement autorisée à titre précaire à abriter ses initiatives sous le nom et l'insigne de la Croix-Rouge.

L'actif de la Croix-Rouge de Belgique s'élevait à la fin de l'exercice clôturé à fr. 207,769.88 en argent liquide et en traites qui sont déposés à la Deutsche Bank, à Bruxelles. Les recettes et les dépenses se balancent par fr. 58,228.12.

M. le conseiller intime Rinkel, commissionné à cet effet par M. le Gouverneur-Général, a examiné et approuvé les opérations et la comptabilité de la société, telles que les a réglées la direction.

L'assemblée n'ayant soulevé aucune objection contre le rapport du président et l'exposé de la situation financière, M. le conseiller intime Rinkel a fait part aux assistants d'une lettre lui adressée par laquelle M. le Gouverneur-Général donne décharge de sa gestion à M. le comte von Mengersen, son délégué auprès de la Croix-Rouge de Belgique.

AVIS

Les avis des 18 juillet et 3 octobre 1916 concernant la vente du benzol sont abrogés et remplacés par ce qui suit :

A partir du 1er avril 1917, il sera mis fin à la vente du « benzol d'été » (Sommerbenzol), dont était chargée la « Benzolvertriebsgesellschaft » (Syndicat pour la vente du benzol) à Bruxelles. A compter de cette même date, le monopole de la vente du benzol-alcool (Benzol-Spiritus), comprenant 75 pour cent d'alcool mélangé à 25 pour cent de benzol, sera confié, dans le territoire du Gouvernement-Général, à ladite « Benzolvertriebsgesellschaft ».

Le prix de vente sera de fr. 4.50 le litre. La livraison n'aura lieu qu'ensuite d'une demande spéciale (Freigabeantrag). Pour se procurer les formules servant à faire cette demande, on s'adressera à la « Benzolvertriebsgesellschaft » à Bruxelles, 50, rue des Colonies, ou à ses représentants soit à Bruxelles, soit en province. Les formules dûment remplies devront, comme jusqu'à présent, être présentées à une autorité allemande, qui, s'il y a lieu, certifiera la nécessité de la fourniture; ensuite, ces demandes devront être envoyées à la « Leitung des Kraftfahrwesens » à Bruxelles.

Bruxelles, le 28 mars 1917.

Leitung des Kraftfahrwesens
beim General-Gouvernement in Belgien,
DE LA CROIX,
Rittmeister.

SPORTS

ATHLETISME

Le Challenge de l'Athlète Complet

Le forfait de l'U. A. B.

L'Union Athlétique de Bruxelles se voit forcée, bien à regret, d'abandonner la lutte dans le Challenge de l'athlète complet, organisé par le Cercle des Sports de Bruxelles — et où elle partait grande favorite — par suite de la décision prise par le Cercle de natation de Bruxelles de suspendre ses membres participant à l'épreuve de natation du dit challenge.

Le Cercle de Natation base cette décision sur l'article des règlements de la Fédération interdisant aux fédérés de participer à une épreuve de natation ouverte aux non fédérés; or, comme les équipiers suivants de l'U. A. B. : Servais, Vanden Eynde, Grosjean et Termi sont membres de la Fédération de natation, ils sont forcés d'abandonner le dit challenge, pour ne pas tomber sous l'application de la mesure prise par le Comité du C. N. B. Il est regrettable à tous points de vue que cette mesure ait été prise, car les précédents X Sports ont été tolérés et le succès de celui-ci, dont le but est hautement philanthropique, est gravement compromis, d'autant plus que d'autres équipes sont dans le même cas que l'U. A. B.

LUTTE

Après le championnat

Le championnat de Bruxelles aura donné une nouvelle vogue à la lutte et les amateurs auront bientôt l'occasion d'applaudir de nouvelles rencontres. Pour commencer, Hermanus, second des poids moyens, demande sa revanche à Ch. Vanden Broeck, champion de cette catégorie; ce dernier, dont on connaît les sentiments sportifs, accepte volontiers la rencontre, et celle-ci aura lieu samedi 14 courant. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette soirée très intéressante, dont le programme sera complété par d'autres numéros sportifs de premier ordre.

Aujourd'hui, à 4 h., courses de lévriers au kynodrome de Forest.

Chronique Financière

3 avril 1917. — Séance particulièrement animée aujourd'hui; tous les groupes, qui étaient parvenus précédemment à sortir de l'ombre, y participent. Les acheteurs sont littéralement sortis de terre, comme on dit en langage boursier, et les cours obtenus ne sont pas, d'après les apparences du moins, prêts à s'arrêter en si bon chemin. Tant mieux pour les lecteurs qui suivent de près nos informations, lesquelles, on voudra bien nous rendre cette justice, étaient plus que fondées.

Nos rentes et lots de villes, et c'est un phénomène que l'on constate chaque fois que les titres industriels sont largement travaillés, manquent d'activité. Notre tableau ci-dessous en fait foi d'ailleurs :

3 Avril 1917	Dern. cours fait.		Plus bas	Plus haut
Rente Belge 3 %.	70	72 25	70	72 50
Bons du Trésor 4 %, 1917.	100 1/8	100 50	100 50	....
Bons du Trésor 4 %, 1919.	....	....	....	....
Congo Lots.	87 25	....	87 50	....
Crédit Com. 1878 (Lots).	101	....	....	....
Crédit Com. 4 %, 1916.	84 25	....	....	....
Vicinaux 2 1/2 %, 1850 (Lots)	89 25	....	....	....
Vicinaux 3 %, mai.	....	....	....	....
Vicinaux 3 %, janv. juillet.	....	....	....	....
Anvers 1863.	71 50	....	....	....
Anvers 1887.	83 5/8	83 50	83 5/8	83 50
Bruxelles 1865.	69 7/8	70 1/8	70 25	....
Bruxelles 1892.	83	....	....	....
Bruxelles Maritime.	64 50	64 75	....	....
Intercommunale des Eaux.	490	....	....	....
Gand 1886.	64	64 25	....	....
Liége 1887.	64	64 1/8	....	....
Liége 1905.	68 5/8	68 7/8	63 50	....
Ostende 1888.	....	....	....	....
Schaerbeek 1906.	62 25	62 50	....	....
Verviers 1873.	....	....	....	....

Le marché de nos obligations industrielles garde son mouvement d'affaires habituel. On fait couramment 475 en 5 p. c. Economiques en Catalogne, on demande les 5 p. c. Tramways et Electricité à 465, les 5 p. c. Sambre et Moselle à 485, les 6 p. c. Heusies-Pommeroeul à 505, les 4 1/2 p. c. Centrale Gaz et Electricité à 450, les 4 1/2 Electricité d'Odessa à 425, les 5 p. c. Floridienne à 470, mais on offre les 4 p. c. Tramways de Livourne à 410, et les 4 1/2 Eclairage de Saint-Pétersbourg à 457 1/2.

Nos titres bancaires n'offrent aucun signe particulier. La Caisse de Report est offerte à 1330, le Crédit Anversois fait 410, la dividende Hypothécaire Belge-Américaine est bien à 2120, et la privilégiée Travaux Publics du Caire ne cote que 160.

Peu de chose à dire encore des valeurs de transports. La privilégiée Alexandrie se tient à 100, la dividende Athènes est demandée à 3 3/4, la jouissance Caire ne bouge pas trop à 532 1/2, 535, la capital Koursk est bien à 68 3/4, mais la fondateur est offerte à 45. Ce dernier titre a coté hier 43 seul cours. Murcie capital est ferme à 32, 32 1/2, 33, et l'ordinaire Société Belge de Tramways cote encore 5 1/2.

Les cours sont très rares de nouveau en valeurs sidérurgiques. Nous rencontrons papier en Usines Allard à 210, en ordinaire Ateliers de la Biesmes à 120, en dividende Estampage du Donetz à 475, et on cote 125 en fondateur Thiriau et 2700 en jouissance Tôleries de Konstantinowka.

Les affaires restent limitées aussi en valeurs charbonnières, sauf pourtant en dividende Laura, qui se traite largement entre 885 et 895, et Willem qui cote 1160 et reste demandée au-dessus de ce prix après bourse. D'autre part, on se tasse en Ans-Recour à 445, on est papier en Bois de Micheroux à 905, et en Monceau-Bayemont à 200. En Centre de Jumet, il y a argent à 1810, et en Concorde à 1450. Notons enfin de la fermeté en Ouest de Mons à 850.

Aux petites rubriques, toute l'attention se porte encore sur la Nébida, qui monte rapidement de 320 à 345 en passant par tous les cours intermédiaires. Les initiés assurent que cette valeur vaut mieux encore; les renseignements que nous attendons viendont, espérons-le, confirmer cette opinion. La capital San Antonio se retrouve à 74, 74 1/2, la capital Electricité du Midi de la Russie se maintient à 200, la capital et la dividende Electricité d'Odessa sont respectivement demandées à 135 et 85, la pr. Linière Saint-Léonard se traite à 402 1/2, et l'ordinaire Produits Chimiques de Haren est recherchée à 25.

Un peu plus d'animation en valeurs caoutchoutières; nous avons l'impression qu'il faudrait peu de chose pour provoquer un mouvement en avant dans cette rubrique. La capital Java est ferme à 150 1/2, la fondateur poursuit son mouvement en avant à 835, 840 (hier 820 à 830), et la 10e fondateur progresse à 84, 84 1/2. On cote 255, 253 3/4, 252 1/2 en capital Deli-Moeda, 70 en dividende, et on reste 70 P; 206 1/4, 206 3/4 en Hévéa, 155, 156 1/4, 157 1/2 en capital Mopoli, 1075 à 1100 en fondateur, 455, 457 1/2 en Soengei, 320 en Selangor, 66 1/2, 67, 67 1/2 en Sennah, et on demande la fondateur Huileries de Deli.

Les valeurs coloniales se soutiennent à un bon niveau. La capital Cominière est ferme à 72 1/2, l'ordinaire Katanga se maintient à 2235, la Kasaï est discutée à 61, 60 1/2, 60, la fondateur Lacourt se retrouve à 485, 480, la capital Union Minière bouge peu à 1390, 1395, 1387 1/2, et la Tanganyika est hésitante à 71 3/4, 71 1/2.

Les valeurs diverses en général enregistrent un mouvement d'affaires fort intéressant. Le groupe des Courroies Lechat s'est tout spécialement fait remarquer encore par ses excellentes dispositions. La capital débute à 470, 460 pour partir carrément de l'avant à 465, 470, 475, 480, 485, 490, 495 et 500; la jouissance suit dans les mêmes conditions à 375, 372 1/2 d'abord pour faire ensuite 375, 380, 385, 390, 395 et 400. Cette envolée des cours ne surprendra guère ceux qui ont suivi nos études précédentes.

Les Cartoucheries Russo-Belges ont belle allure aussi à 137 1/2 en privilégiée et à 52 1/2, 55 en ordinaire.

Du côté des titres sucriers, une reprise est à signaler également, après un début plutôt hésitant; Sucrière Européenne capital 96 1/2, 97, 97 1/2, fondateur 66 1/2, 67, Sucreries Saint-Jean capital 145, 147 1/2, fondateur 220, 222 1/2, et on reste après cote tant dans l'une que dans l'autre de ces valeurs, à des cours plus élevés. En Moulins des Trois-Fontaines privilégiée, il y a acheteurs à 300; en Oxhydrique il y a acheteurs également à 92 1/2, en ordinaire Grosnyi on hésite à 2765, 2770, 2750, en capital Tchanowice on se maintient à 38 1/2, et en Union des Papeteries on est mieux à 35.

Au groupe étranger, il n'y en a encore que pour les valeurs égyptiennes, qui parviennent à franchir une nouvelle étape à la hausse. Qu'on en juge : Agricole d'Egypte capital 172 1/2, 170 à 185, dividende 128 3/4, 127 1/2 à 137 1/2, Allotment capital 77 1/2, 80, fondateur 14 1/2, 14 1/4, Egytian Enterprise 140, 136 1/4 à 150, dividende 90, 87 1/2 à 100, obligation Héliopolis 305 argent. En 4 p. c. Agricole d'Egypte il y a papier à 317 1/2. L'obligation Tanganyika est soutenue à 216, la jouissance Kameroun et en avance à 135, la Barcelona est discutée à 86, 85 1/2, 84 1

Société Anonyme belge d'assurances, fondée en 1900 Capital 1,600,000 fr

LA METROPOLE ANVERSOISE

Siège social : **Anvers**, rue Leys, 19 ; succursales : **Bruxelles**, **Gand**, **Liége**, **Verviers**. Cette Compagnie n'a pas cessé d'opérer pendant la guerre; elle offre ses assurés des tarifs extrêmement favorables, calculés d'après les dernières données de la statistique.

LA FEDERATED

Cette valeur caoutchoutière donnerait également les plus grands espoirs en présence des dividendes élevés que d'aucuns annoncent pour les exercices 1914, 1915 et 1916.

TELOK DALAM

Il résulterait de bruits qui circulent, mais auxquels il ne faut pourtant pas ajouter une foi absolue, que pour les exercices 1914 à 1916 inclus, les soldes bénéficiaires permettraient de répartir au total environ 70 francs par titre ; on parle en outre pour 1917 d'un bénéfice pouvant atteindre la moitié du capital.

CREDIT COMMERCIAL D'ANVERS

Il résulte du rapport communiqué à l'assemblée des actionnaires que malgré les circonstances spéciales en lesquelles nous nous trouvons, les résultats de l'exercice 1916 soient satisfaisants.

Nous voyons, en effet, répartir un dividende de 5 p. c. identique au précédent, en même temps qu'un solde de 105,600 fr. est reporté à nouveau.

Au cours de l'exercice, la banque a participé pour 1,125,000 francs à l'emprunt de 2 1/2 millions de la Ville d'Anvers. Elle a, en outre, coopéré à la constitution du Syndicat des banques pour l'achat des coupons des rentes de l'Etat et de la colonie du Congo; elle a contribué pour 5 millions à l'emprunt pour la troisième contribution de guerre, etc.

CUIVRES D'HEMIXEM

L'exercice 1916 a donné un bénéfice d'exploitation de 182,913 francs, dont il faut déduire 138,444 fr. de frais généraux et sorties financiers.

Les prévisions d'impôts évaluées à 4,452 francs, le solde favorable de 40,000 francs, a été porté en amortissement sur immobilisations.

CHARBONNAGES D'ANS ET ROCOUR

Les résultats de l'exploitation en 1916 ont laissé une perte de 152,642 fr. 60 qui, ajoutée au mali de 1915, fr. 7,384.39, porte le solde débiteur du compte profits et pertes à fr. 160,026.99.

Les postes de l'actif réalisable forment un total de 1,092,066 fr. 64, et les dettes envers les tiers s'élèvent à 350,318 fr. 08.

Je suis acheteur de quelques actions priv., cap. et ord. **Ateliers de Soumy. Faire or.** Agnet, Hôtel de Braine-le-Comte, 13, avenue Fonsny, Bruxelles. (7614)

P. VAN HECKE Fonds publics *1, rue Saint-Géry, 1.*
SPECIALITE de valeurs caoutchoutières et titres non cotés. Achat et vente de toutes les valeurs du groupe HALLET. RENS. GRATUITS.

L. Slacmeulder, agent de change
93, boulevard du Hainaut, 93
Paiem. gratuit des coupons anciens. — Céd., Argent. Fonds 1890-1911, Espag., Danois, Norvég., AKIO, Dominic. Braz. Tract., n. 18, Rouvray, etc.

SPECTACLES

ALHAMBRA. — Relâche.
MASCARE. — A 8 h., « Le Docteur Fantôme ».
MONNIERE. — A 8 h., « Un beau mariage ».
ROYAL. — A 7 h. 3/4, « Madame Butterfly ». La première du chef-d'œuvre de Puccini fut donnée devant une salle archi-comble; l'interprétation compte Mmes Goossens, Sonia, Despy, MM. Véber, de Lay, Gonze. Demain jeudi, « Héroïade », avec MM. Genicot, Danse, Gonze, Mmes Tadriani, Crozy, Despy.
FOLIES-BERGERE. — A 8 h., « Les Saltimbanques ».
GALERIES. — A 7 h. 3/4, « Arsène Lupin ». Ce soir chaque soir des salles superbes qui applaudissent cette œuvre émouvante.
GAITE. — A 8 h., « Tu Pars, Chou ? » (dernières). — Demain jeudi en matinée à 4 h. et le soir à 8 h. (celle-ci au bénéfice des artistes), deux dernières de la revue: Vendredi, relâche. Samedi, première de « Oui, mais à la Gaîté c'est mieux », revue de Printemps, avec Deltenre, Léo Berryer, Fréjaut, Harzé, Tina Willy, Delvigne, Thérésy. Samedi, 16e Samedi de Madame : Du Tac au Tac, par Mlle Gaby Monty.
MOLIERE. — A 7 h. 3/4, « Adrienne Lecouvreur ». Tout Bruxelles ne parle que de la pièce de Mme Sarah Bernhardt ; il est prudent de passer au bureau de location ouvert de 11 à 8 heures tous les jours.
NOUVEL-ALCAZAR. — A 8 h., « Ouye, ouye, il n'y a plus d'houille! ». Ce sont trois heures de franche et saine gaîté ; aussi est-ce de plus en plus nombreux que le public accourt pour la voir. Rideau à 8 h. précises; scènes nouvelles de la Revue au 2e et au 3e actes.
OLYMPIA. — A 8 h., « Le Comte de Luxembourg ». Malgré son énorme succès, « Le Comte de Luxembourg devra bientôt quitter l'affiche, plusieurs artistes étant encore au répertoire de la saison ; il convient de ne pas tarder trop si l'on veut applaudir Angèle Van Loo dans sa magnifique création de Suzanne Didier ; Alain en Fernand de Luxembourg, etc., etc.
PALACE. — A 7 h. 1/2, « Bruxelles chez lui ».
PALAIS DE GLACE. — A 8 h., « Denise ».
PATHE FLAMAND. — Relâche.
PETIT-BRUXELLES. — A 8 h., « La Mascotte ». Pour débuter, devant une chambrée complète, « La Mascotte » a reconquis les faveurs du public. On a retrouvé avec d'autoussiasme Mmes Mag de Cock, Jo-Jo, MM. Lorieux, Ambreville, Roels. Demain, première matinée à 3 h. 3/4.
PRINCE-PALACE. — A 7 h. 3/4, « Maman Colibri ». Les retardataires feront bien de se hâter d'aller voir et applaudir l'émouvante pièce d'Henry Kistemaeckers, « Maman Colibri », dont les dernières représentations sont annoncées. Jeudi, matinée à 2 heures.
SPLENDID CINEMA. — Le programme de cette semaine donne « Le Vaisseau de la Mort », grand drame maritime en 3 actes et « Le Château Noir », grand drame en 3 parties ; de quoi passer deux bonnes heures.
PRESTIGE CINEMA, boulev. du Nord. — Programme de famille. Orchestre de 1er choix.
ROYAL CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Programme de famille
CINEMA SELECT (Porte de Namur). — Au programme : « Le Contraste ».

WINTER-VARIETES LIÉGE
Mercredi 4 avril et jours suivants, en matinée; dimanche, lundi, mardi, jeudi, en soirée, reprise de l'immense succès
Le Baron Vadrouille
(7639)

ORBO & Cie TAILLEURS - FOURREURS
77, *rue de l'Ecuyer*
Entrée sous-sol, au-dessus de la Royale
Cette maison possède encore des tissus anglais pour costumes d'homme et de dame. Origine et qualité garanties. 7180

Grande Découverte
Humanitaire - -
La Radiumhydroxygénothérapie



TRAITEMENT NOUVEAU ET UNIQUE pour la guérison des maladies, même celles prétendues incurables. Un grand nombre de malades ont été émerveillés d'une guérison inattendue. Ce serait donc une erreur funeste de se décourager sous prétexte que de nombreux traitements essayés ont été superflus. Il faut savoir avant tout qu'aucune maladie n'est incurable pour notre traitement. Il est notoire que l'étonnante action de la radio-activité sur l'épiderme est un des plus beaux sujets d'émerveillement que nous ait fournie la science moderne. Sous l'influence de prodigieuses émanations, les tissus qui constituent notre peau semblent recevoir un courant de vie nouvelle et d'une intensité considérable qui les tient dans un état constant de jeunesse et de vigueur. Il faut se rendre à l'évidence, les bons résultats obtenus dans les maladies respiratoires, digestives, circulatoires, du système nerveux, etc., sont indéniables et indiscutables. Dès son application, on ressent un soulagement et en peu de temps, les douleurs disparaissent définitivement. L'application de ce traitement active la nutrition, donne de l'appétit, relève l'état général des forces et rétablit le sommeil. (Succès prouvés).

Lecteurs, essayez sans retard ce traitement curatif. Ne laissez pas aggraver votre maladie. Méfiez-vous! La tuberculose, le cancer, la folie vous guettent. Prévenez ces terribles maladies par notre traitement régénérateur. Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris sont attachés à notre institut. Consultations de 9 à 13 heures et de 2 à 7 heures. **Institut naturaliste, 206, avenue du Roi, Bruxelles (Midi)**

NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Jules **GAILLIEZ**, négociant en denrées coloniales à Mons, décédé le 1er avril 1917, dans sa 62e année, après une longue et pénible maladie.

L'inhumation dans un caveau provisoire aura lieu au cimetière de Berchem-Sainte-Agathe, jeudi 5 avril, à midi.

Réunion à la mortuaire, à 11 h. 1/2, 100, ch. de Gand (Berchem-Sainte-Agathe).

Ni fleurs, ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. (7625)

— On nous prie d'annoncer la mort inopinée du Docteur Lucien THIRIAR. L'inhumation dans le caveau de la famille au cimetière de La Louvière aura lieu le jeudi 5 avril.

Bruxelles, rue du Trône, 6. (7618)

P. P. Maison Herbots, 83, rue Malibran.

Fleurs nat., gerbes, couronnes, Eugène Draps, 30, ch. Forest, St-G., et 17, r. A. Dansaert. (7001)

Ventes par Notaires

Etude du notaire WILLOCX, rue de la Source, 76, à Saint-Gilles

Vente publique
SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Le notaire WILLOCX vendra publiquement, en exécution d'un jugement rendu le 24 mars 1917 par le tribunal de première instance séant à Bruxelles, et en présence de M. le juge de paix du canton de Saint-Gilles, en son prétoire, place du Parvis, à Saint-Gilles, le mercredi 18 avril 1917, à 3 h. 1/2 de relevée :

COMMUNE DE SAINT-GILLES

UNE MAISON AVEC ATELIER

et autres dépendances rue de Bordeaux, 23, cadastrée section B n. 58 g5 et 56 l5 pour une contenance de 1 are 80 centiares, aboutissant à Amédée-François-Lison-Hertz, les enfants Léopold-Joseph-Cloetens-Sterckx, Alfred-Jules-Jean Cousin et Georges-Liona-Jules Cousin.

Mise à prix 1,100 francs. (7629)

A VENDRE
1° Ferme de la Kérité
COMMUNE DE FLONE

Le vendredi 11 mai 1917, à 11 heures du matin, Me BIAR, notaire à Liége, à ce commis, conformément aux prescriptions de la loi du 12 juin 1816, procédera, à l'intervention de Me JAMAR, notaire à Liége, et LEMAIRE, notaire à Verlaine, au prétoire de M. le juge de paix du 1er canton de la ville de Liége, et en sa présence, rue du Pot d'Or, 41, à 1'

ADJUDICATION PUBLIQUE

de la Ferme de la Kérité, comprenant vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, écuries, remises, granges, rangs de porcs, fournil, cour, étables, hangar, mare d'eau, jardins, vergers, prés, pâtures, terres et bois, le tout d'un ensemble d'une superficie de 51 hectares 89 ares 61 centiares.

Cette propriété, d'un ensemble traversé par des chemins et sentiers, a accès à la grand'route de Flône au Stokay Saint-Georges.

2e **COMMUNE DE St-GEORGES-S/MEUSE**

4 lots TERRAINS A BATIR

respectivement de 51 ares 10, 53 ares 40, 28 ares 12, 28 ares 12, formant deux ensembles en lieux dits « La Haye » et « Brouesse », ayant façade à la route de Saint-Georges à Engis, à proximité du centre du village.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.

Pour renseignements et plans, s'adresser aux notaires LEMAIRE, à Verlaine, et BIAR, à Liége, 12, place de la Cathédrale. (7638)

AVIS JUDICIAIRE

Etude de Me Armand LENAERTS, avoué-licencié, à Bruxelles

EXTRAIT

prescrit par l'art. 866 du Code de procédure civile

Par exploit de l'huissier VAN LIER, d'Ixelles, en date du 2 avril 1917, enregistré, la dame Marie Julie Vander Biest, épouse de Jules NECKEBROECK, cafetier, domiciliée de droit avec celui-ci et résidant à Saint-Gilles, 45, rue Berckmans, dûment autorisée, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Me Armand LENAERTS, avoué-licencié près le tribunal de première instance séant à Bruxelles, domicilié à Ixelles, rue de Stassart, 64, est constitué pour la demanderesse sur cette demande.

Bruxelles, le 3 avril 1917.

(7627) (S.) A. LENAERTS.

Vente par huissier

Hôtel des Ventes
A LA BELLE-MERE
Anciens établissements Hector Sevrin
(Société anonyme)
46-48, RUE DE STASSART, 46-48. BRUXELLES

AMEUBLEMENTS COMPLETS
Vente de la main à la main d'objets de mobiliers de toute espèce
ACHATS DE MOBILIERS
VENTES PUBLIQUES
annoncées par affiches et circulaires spéciales
TRANSPORTS — DEMENAGEMENTS

VENTE PUBLIQUE

Mardi 10 avril 1917 et jour suivant, chaque jour à 3 heures de relevée, vente publique de la collection

d'ANTIQUITES

Meubles, porcelaines cuivres et bronzes d'art, pendules et objets d'art divers, provenant de la succession de M. Arnold Degen, sous la direction de J. Fiévez, expert, directeur de ventes de livres, tableaux et antiquités en la Salle Sainte-Gudule, rue Montagne de l'Oratoire, 6, à Bruxelles. Exposition publique : le lundi 9 avril, de 11 heures du matin à 6 heures de relevée. Sciotement au comptant, avec augmentation de 10 p. c. pour frais. Le catalogue se distribue au susdit local. (15539)

Avis de Sociétés

IMMOBILIARIA ARGENTINA
Société anonyme
Anvers

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire et annuelle retardée, aura lieu le jeudi 19 avril 1917, à 4 heures du soir, au siège social, 44, Meir, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1915;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaire;
4. Elections statutaires.

N.-B. — Pour être admis à l'assemblée générale, MM. les actionnaires devront déposer leurs actions avant le 11 avril prochain :

1. A la Banque Anversoise de Fonds Publics et d'Escompte, Meir, 44, à Anvers;
2. A la Banco Francès del Rio de la Plata, à Buenos-Ayres.

AVIS. — Par suite des difficultés de communication, l'assemblée générale ordinaire et annuelle pour la présentation du bilan au 31 décembre 1916 sera remise à une date ultérieure. (7634)

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DIRECT DE BRUXELLES A LILLE ET CALAIS.

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle ordinaire aura lieu, 5, chaussée de Charleroi, à Bruxelles, le vendredi 27 avril 1917, à 4 h. 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Communications du Conseil d'administration;
2. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 35 des statuts. Le dépôt des titres pour se faire au siège social, 5, rue Brialmont, à Bruxelles. Pour les actions déposées à découvert dans les banques, la production des certificats de dépôt suffit. (7637)

SOCIETE ANONYME DES CHARBONNAGES DU RIEU-DU-CŒUR ET DE LA BOULE REUNIS.
à Quaregnon

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société en assemblée générale, le mardi 24 avril courant, à 3 h. 1/2, à Mons, à la Grande Brasserie de Bruxelles, Grand'Place, 27.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et des commissaires sur l'exercice 1916;
2. Communication du bilan et du compte de profits et pertes de 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

Pour le Conseil d'administration,
Le Directeur-Gérant,
Emile Heusschen.

Art. 46 des statuts. — Les propriétaires d'action au porteur doivent faire connaître par lettre adressée au directeur-gérant, les numéros de leurs actions, au moins cinq jours avant l'assemblée. (7593)

CAISSE HYPOTHECAIRE D'EGYPTE
(Société anonyme)

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 17 avril 1917, à 4 heures de relevée, au siège social, 13, rue d'Arenberg, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication du Conseil d'administration ;
   (En raison de l'interruption des communications, notre siège administratif du Caire n'a pu transmettre sa comptabilité de fin d'année sociale et il ne pourra, en conséquence, être présenté de bilan.)
2. Communication du Collège des commissaires ;
3. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires auront à se conformer à l'article 34 des statuts.

(7292) Le Conseil d'administration.

L'ACIDE CARBONIQUE PUR
Société anonyme
rue Heyvaert, 47, à Molenbeek-Saint-Jean

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 11 avril prochain, à 11 heures du matin, 47, rue Heyvaert.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et du commissaire;
2. Examen et approbation du bilan et du compte profits et pertes;
3. Décharge à donner au Conseil d'administration;
4. Nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées rue Heyvaert, 47, avant le 6 avril. (7304)

ETAT-CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 1er et du 2 avril 1917 :
Naissances. — 7 garçons, 6 filles.

Décès. — Marie Depotter, servante, 34 ans, rue Royale, 239 (St-Josse-ten-Noode) ; Pierre Rabier, peintre, 56 ans, époux Ambros Anne, rue Crans, 143 (Etterbeek) ; Urcentius Matthys, camionneur, 37 ans, époux Eeckhoudt, rue de la Prospérité, 11 (Molenbeek) ; Jean Decoster, camionneur, 17 ans, rue des Cailloux, 26 (Jette-Saint-Pierre) ; François Thomas, égontier, 50 ans, époux Thienpondt Louise, rue Haute, 108 ; Jacques Roovers, sans profession, 76 ans, veuf Vanderheyden Jeanne, rue Haute, 266 ; Françoise Thomas, sans profession, 76 ans, rue Haute, 266 ; Anna Vangranderbeek, sans profession, 26 ans, rue Terre-Neuve, 26 ; Jean Vansteenwinkel, confiseur, 43 ans, époux Polspoel Jeanne, rue de Malines, 4 ; Paulien Ennenrichts, sans profession, 70 ans, épouse Lurquin David, rue du Travail, 17 ; Henri Vandenbosch, sans profession, 64 ans, veuf Clottenbergh Caroline, rue du Canal, 12 ; Laure De Cleir, sans profession, 90 ans, veuve Ducolombier Thémistocle, boulevard d'Anvers, 26 ; Léandre Caufriez, cultivateur, 41 ans, dom. à Eugies ; Emérence Dewaele, sans profession, 74 ans, veuve Cardinael Edouard, place des Barricades, 8 ; Auguste Lowagie, 65 ans, rue Philippe le Bon, 11; Jacques Van Engelshoven, sans profession, 53 ans, époux Hancq Anastasie, rue Joseph Claes, 54 (Saint-Gilles) ; Emile Flamand, boucher, 40 ans, époux Hohans Emilie, rue Bethléhem, 52 (Saint-Gilles) ; Victorine Spanoghe, sans profession, 43 ans, rue du Canal, 12 ; Marie Lauwers, sans profession, 79 ans, épouse Henrard Hubert, rue Visitandines, 7 ; Jacques Lasderschi, employé, 20 ans rue des Chartreux, 13 ; J.-B. Balthoudt, colporteur, 58 ans, époux Vanderstrijen, imp. Perle d'Amour, 25; Léopold Vaeyens, journalier, 25 ans, dom. à Lombeek-Sainte-Catherine ; Henri Keppens, sans profession, 60 ans, veuf Delhaye Henriette, rue de la Madeleine, 8 ; Richard Spindler, rentier, 70 ans, époux Gressard Henriette, rue Jacques Jordaens, 22 ; Pierre Demuyter, cafetier, 58 ans, veuf Wagemans, épouse Muylaert, rue de Malines, 24 ; Marie Mertens, sans profession, 29 ans, épouse Cousters Auguste, rue Grande Ile, 82 ; Asa Demeulemeester, sans profession, 51 ans, épouse De Clercq J.-B., rue Visitandines, 8 ; Justine Josiassen, 72 ans, veuve Devos Jean-Baptiste, rue Salisart, 16; Marie Goedtzeels, sans profession, 83 ans, veuve Decoux Pierre, impasse du Camélia, 8 ; 2 enfants en-dessous de 7 ans.

La Situation Financière

Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente(*)
3 AVRIL 1917

VALEURS BELGES

Voir cours de nos rentes et lots de villes dans notre « CHRONIQUE FINANCIERE » paraissant chaque jour de bourse.

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
FONDS D'ETAT PROV. ET VILLES			
Annuités 3 %		78 ..	....
Annuités 4 %		....	....
Annuités 4 1/2		....	....
Ch. f. Anvers-Gand		400 ..	....
Ch.f.Br.-le-Comte à Gand		400 ..	....
Ch.f. Liége-Maestricht 3 %		F. O.	....
Ch.f. Liég.-Limbourg. 3 %		F. O.	....
Congo 4 % 1888	79 ..	....	....
Congo 5 % 1904		83 ..	84 ..
Congo 4 % 1906		80 ..	....
Crédit Communal 3 %		76 ..	77 ..
Crédit Communal 4 %		93 75	....
Crédit Communal 4 1/2		101 75	....
Anderlecht 3 1/2		....	82 ..
Anderlecht 4 1/2		480 ..	492 50
Anderlecht 5 %	508 25	....	....
Charleroi 1883		72 ..	....
Charleroi 1905		71 50	....
Gand 1913		930 ..	....
Gand 4 1/2 1916		....	100 ..
Ixelles 1897		....	....
Ixelles 3 1/2 1908		95 ..	....
Laeken 1902		....	75 ..
Liége 3.00		....	....
Liége 1916	102 50	....	102 50
Saint-Josse-ten-Noode 1894		....	....
Saint-Nicolas 3 %		....	....
OBLIGATIONS ET ACTIONS A REVENU FIXE			
BANQUES			
Banq. Belge Chemins de fer	375 ..	....	....
Banq. Belg.-Prêts Fonciers		480 ..	....
Caisse d. Propriétaires 4 %		317 50	335 ..
Caisse d. Propriétaires 4 1/2		340 ..	350 ..
Caisse de Ports 4 %		....	....
Crédit Agric. Urbain		310 ..	....
Crédit Fonc. Belgique		F. O.	....
Crédit Fonc. (Ex-Or.) 4 1/2	395 ..	400 ..	....
Crédit Général Liégeois		....	....
Hypoth. Belge-Amérie. 4 %		427 50	....
Hypothécaire d'Egypte		335 ..	....
CHEM. DE FER			
Aux. Ch. fer au Brésil 4 %	335 ..	....	335 ..
Aux. Ch. I. au Brésil 4 1/2 11e		350 ..	350 ..
Aux. Ch. I. au Brésil 6 %		....	530 ..
Bleton-Ath	190 ..	195 ..	....
Congo 4 %		....	450 ..
Congo 4 1/2	480 ..	480 ..	....
Congo 5 %		505 ..	....
Gand-Terneuzen		F. O.	....
Liégeois-Namurois		....	400 ..
Malines-Terneuzen		300 ..	305 ..
Maritimes du Congo		....	425 ..
Mons-Hasmont ..ord.		950 ..	975 ..
Réunis 5 %		....	....
Sier. d. Carthagène (200 fr.)	130 ..	135 ..	....
Sierra de Carthagène ..var.		30 ..	....
Sud-Ouest Brésil		315 ..	....
Welkenraedt 3 %		....	380 ..
TRAMWAYS			
Ans-Oreye		435 ..	....
Anvers 4 %	452 50	452 ..	....
Athènes-Piré		....	310 ..
Barcelone 4 %	480 ..	485 ..	....
Belgrade		....	330 ..
Bologne 5 %	443 ..	....	....
Bralla		425 ..	....
Bruxelles 4 %		420 ..	....
Bruxellois 4 %		435 ..	....
Buenos-Ayres 4 %	433 ..	432 50	435 ..
Buenos-Ayres 6 %	615 ..	610 ..	....
Caire 4 %	438 ..	....	440 ..
Cairo 5 %	505 ..	....	....
Catalogne	455 ..	....	....
Economique 1900-1907		490 ..	....
Economiq. 1909 (janv.-juill.)	437 50	432 50	....
Economiques 4 p. c. 1911		482 50	....
Entrep. Gén. Travaux 4 %		....	425 ..
Entrep. Gén. Travaux 5 %	497 50	498 75	....
Espagne Electriques 4 %	470 ..	497 50	....
Est-Ouest de Liége		490 ..	....
Fior ntins 5 %		....	490 ..
Industries Electriques 5 %	475 ..	....	470 ..
Interurb. de Tramways 5 %		450 ..	475 ..
Interurb. de Tramways 4 %		400 ..	....
Kazan 4 %		....	410 ..
Kazan 5 %		417 50	....
Kiew 4 %		295 ..	....
Liégeois	458 ..	455 ..	....
Liége-Seraing		....	452 ..
Livourne 4 %	413 ..	....	410 ..
Lomb. et Romagnes 5 %	472 50	....	....
Madrid-Espagne	602 50	....	602 50
Moscou		290 ..	392 50
Mutualité 4 %	417 50	415 ..	....
Napolitains 4 %	410 ..	....	....
Napolitains 3 %		452 50	....
Odessa 4 1/2 (janv.-juillet)	440 ..	....	....
Odessa 4 1/2 (juin-déc.)		440 ..	....
Perse 5 %		....	....
Perse variable		....	29 ..
Piémontais		....	330 ..
Provinciaux de Naples		....	....
Reims		....	....
Rome-Milan-Bologne	410 ..	....	....
Rosario		430 ..	440 ..
Rostoff 4 %		415 ..	....
Rostoff estamp. 5 %		....	....
Rott rdam 4 p. c.		447 50	....
Saratow 4 1/2		420 ..	....
Saratow 4 p. c.		403 ..	....
Secondaires 4 1/2 mai-nov.	475 ..	470 ..	....
Secondaires 4 % mars-sept.	457 50	470 ..	....
Secondaires janv.-juill.		500 ..	....
Sofia 4 %		317 50	....
Toscans 5 p. c.	460 ..	....	....
Tram. et Appl. Elect. 4 p. c.		....	435 ..
Tram.et Elec.en Russie 4 1/2	410 ..	....	....
Tram.et Elect.en Russie 5 %		....	445 ..
Transports 4 p. c.	430 ..	455 ..	....
Transp.Force Mot. Espagne		....	350 ..
Tunis		....	435 ..
Turin 4 p. c.	435 ..	439 ..	....
Turin 5 p. c.		490 ..	....
Union Tram. 4 p. c.		....	....
Vérone 4 1/2		420 ..	....
METALLURGIE			
Alliance 4 1/2		440 ..	....
Alliance 5 p. c.	488 75	485 ..	....
Angleur 5 p. c.		488 75	....
Armes de Guerre		....	445 ..
Ateliers de la Biesme 4 p. c.		....	250 ..
Ateliers de Hal 4 p. c.		400 ..	425 ..
Ateliers de Thirlau		....	....
Atel. de Willebroeck 4 p. c.		850 ..	....
Athus 4 %		....	....
Athus 5 p. c.		....	430 ..
Aumetz 4 p. c.		....	....
Aumetz-la-Paix 4 1/2		452 50	....
Aumetz-la-Paix 5 p. c.	430 ..	....	....
Bonehill		425 ..	....
Brugeois 5 p. c.	425 ..	....	....
Clabecq 4 1/2		....	480 ..
Cockerill 4 p. c.		433 ..	....
Constr. Elect Charleroi		405 ..	....
Espérance-Longdoz 4 1/2	432 50	437 50	....
Fontop 5 p. c.		435 ..	....
Marais		F. O.	....
Mét. Estamp. Bon 28 p.		623 ..	....
Métall. du Hainaut ..c		....	450 ..
Métall. du Hainaut 6 p. c.		....	....
Métall. Sud Ourai	460 ..	470 ..	....
Olkovaia 1re	400 ..	....	402 50
Olkovaia 2e	400 ..	....	402 50
Outils Saint-Léonard		....	425 ..
Ougrée 5 p. c.		503 ..	....
Pieper	875 ..	....	877 50
Providence belge 4 p. c.	485 ..	....	....
Providence Russe 4 p. c.		....	....
Ragheno 4 p. c.		....	485 ..
Ruau		443 ..	....
Sambre et Moselle 4 % viol.		....	449 ..
Sambre et Mos. 4 1/2 verte		....	442 50
Sambre et Moselle 5 %	495 ..	....	....
Thy-le-Château 5 %	530 ..	....	....
Tôl. Konstantinovka 5 p. c.	490 ..	....	....
Tôl. Konstantinovka 4 p. c.		480 ..	....
Tubes de la Meuse		....	500 ..
FOURS A COKE			
Evence Coppée 4 p. c.	....	F. O.	....
CHARBONNAGES			
Ans-Rocour 5 p. c.	450 ..	....	455 ..
Bielaia priv.	230 ..	375 ..	....
Bielaia ..var.	230 ..	....	....
Forte Taille		450 ..	....
Grand Conty		480 ..	F. O.
Hainaut 4 1/2 p. c.		488 ..	495 ..
Hamsur-Sambre	482 50	....	....
Hensies Pom. 5 p. c.	503 75	....	....
La Haye 5 p. c.	505 ..	....	....
Pays de Liége 4 p. c.		....	460 ..
Poirier		490 ..	....
Ressaix 4 p. c.		420 ..	430 ..
Unis-Ouest de Mons 5 p. c.		480 ..	....
Varvaropol 5 %		....	493 ..
Willem Sophia		F. O.	....
ZINCS			
Bacarès 5 p. c.		478 ..	....
Djebels 5 p. c.		....	110 ..
Montagne		430 ..	....
Vieille-Montagne		476 ..	....
GLACERIES			
Auvelais 4 p. c.		457 50	....
Bohême 5 %	485 ..	....	....
Charleroi 4 1/2		....	....
Nationales Belges 4 p. c.		457 50	....
Verrerie-Donetz 4 1/2		....	480 ..
DISTRIB. D'EAU			
Conduites d'Eaux 4 p. c.	430 ..	....	435 ..
Conduites Eaux 5 %	500 ..	502 50	....
Eaux San Antonio 5 p. c.		405 ..	....
Eaux de Vienne 4 1/2	18 50	....	....
Eaux de Vienne 4 p. c.		....	....
ENTR. DE GAZ ET D'ELECTRICITE			
Aux. Entrep. Electr. 5 p. c.	482 50	....	....
Centrales Gaz electr. 4 1/2	458 ..	....	....

	Derniers cours faits	Arg.	Pap.
Ecl. Bassin Houil Mons	....	....	470 ..
Eclair. du Centre... var.	80 ..	....	....
Ecl. et Ch. p. Gaz. mai-nov.	467 50	475 ..	....
Ecl. et Ch.p. Gaz, mars-sept.	....	....	450 ..
Ecl. Saint-Petersbourg 4 1/2	....	....	467 50
Ecl. Sofia Bulgarie	....	417 50	427 50
Electr. Bassin Charleroi	....	487 50	....
Electr. Est de la Belg. 5 p.c.	....	490 ..	....
Electr. Odessa 4 1/2	425 ..	....	....
Et. et. Ouest de la Belg. 4 1/2	....	....	440 ..
Elec. Pays de Liége	450 ..	....	....
Electr. Rosario 4 1/2	....	....	430 ..
Electr. Rosario 5 p. c.	485 ..	485 ..	490 ..
Electr. Seraing	....	....	475 ..
Gaz de Saint-Josse	....	....	450 ..
TEXTILES			
Coton. Ronvray	435 ..	440 ..	....
Dwina 4 1/2	....	455 ..	....
Filature du Nord	....	F. O.	....
Industr. du Levant 5 p. c.	....	250 ..	....
Loth 4 p. c.	....	475 ..	....
Saint-Léonard 4 %	....	425 ..	....
Vesdre 5 p. c.	....	....	....
IND. DE LA CONSTR.			
Cim. Konstantinowka 5 %	480 ..	....	....
Merbes-le-Château	....	455 ..	....
Nivelon Rupel	....	....	450 ..
PROD. CHIMIQUES			
Hacren	....	420 ..	440 ..
Huileries Odessa 4 1/2	....	420 ..	....
COLONIALES			
Kasai 5 %	....	....	450 ..
Union Minière 4 1/2	....	950 ..	....
DIVERSES			
Abattoirs Cureghem 3 %	405 ..	....	....
Auxiliaire Industrielle	....	10 ..	....
Aux. Ind. de Ch. de fer 4 %	....	445 ..	....
Belgo-Canad. Pulp 5 1/2 %	....	505 ..	....
Brasserie de l'Etoile	....	F. O.	....
Floridienne 5 %	....	470 ..	....
Gratry 5 %	....	....	....
Madrid-Palace	....	F. O.	475 ..
Minoteries 4 1/2	....	455 ..	F. O.
Pétrole Grosny 5 % (série A)	495 ..	492 50	....
Pétrole Grosny 5 % (série B)	....	487 50	490 ..
Sucreries de Pontolongo 5 %	....	445 ..	....
Sucrerie en Roumanie 5 %	.

LESSIVE LE BLANC-COQ

Ménagères !!! Faites un essai de notre produit vous n'en voudrez plus d'autres. -- Economie d'argent économie de temps, linge blanc.

DÉPOSITAIRES : M. Falère DE BAELE, 213, Boulevard du Hainaut, 213. M. E. DE BUC, 24, rue du Midi, 24, BRUXELLES

LES TRAMWAYS DE PALERME
Société anonyme
35, rue des Colonies, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le samedi 21 avril 1917, à 2 h. 1/2 de relevée, au Restaurant de la Monnaie, 9, rue Léopold, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur les exercices 1914 et 1915;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 1914 et au 31 décembre 1915;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 26 des statuts.

Les actions au porteur, ainsi que les procurations, doivent être déposées cinq jours avant la date fixée pour la réunion, c'est-à-dire au plus tard le 15 avril 1917 :

Au Crédit Général Liégeois, 64, rue Royale, à Bruxelles, et dans ses différents sièges. (7628)

SOCIETE ANONYME DES TRAMWAYS LIEGEOIS

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 13 avril 1917, à 2 heures, boulevard de la Sauvenière, 68, à Liége.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur l'exercice 1916;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes, au 31 décembre 1916;
3. Décharge de leur gestion au administrateurs et commissaires;
4. Election d'un administrateur et d'un commissaire, en remplacement d'un administrateur et d'un commissaire sortants et rééligibles.

N. B. — Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires devront se conformer à l'article 32 des statuts.

Les dépôts d'actions et de certificats des titres nominatifs seront reçus jusqu'au 7 avril prochain.

A Liége : Banque Liégeoise, 34, rue de l'Université; Crédit Général Liégeois, rue de l'Harmonie, 5.

A Bruxelles : à la Succursale du Crédit Général Liégeois, rue Royale.

Par ordre du Conseil d'administration :
Le Directeur Général,
Léon Noirfalise. 7337

CAPITAUX

PRETS HYPOTHECAIRES
EN 1er RANG
ACHATS de nues propriétés, de créances hypothécaires et de parts indivises.
CONSTITUTION de rentes viagères.
CAISSE PATRONALE
Compagnie belge d'assurances et de Crédits hypothécaires,
57, rue de la Régence, Bruxelles.
Agences dans les principales localités.

ACHAT inscription grand livre, livrets d'épargne, police d'assurances vie, dotales et part. d'épargne, renseignements gratuits. 160, av. Marie-José, Cinquantenaire; de 2 à 5 h. (7292)

Demandes et Offres de Capitaux
ET D'ASSOCIES
CAPITAUX SUR HYPOT. DEP. 4 P. C.
89, R. DE BRABANT, 89

Successions : Nues propriétés, indiv. etc. Prêts. — Achats. — Renseig. gratuits. 33, RUE DE L'EDUCATION 11 à 4 h.) 6183

NOMBREUX capitaux à placer sur hypothèque.
AUGUSTIN ORBAN
A VIELSALM (7204)

ENSEIGNEMENT

Cours relatifs à tous les programmes universitaires
et par correspondances 7513
29, rue des Augustins, LIÉGE

ANNONCES DIVERSES

MASSAGE MEDICAL
Méthode anglaise
343, Rue du Progrès, 343
7635

FACTEUR des postes marié sans enf. concierge; b. référ. Ecr. M. D. 91. (7556)

FEMME à journ. dés. faire 1/2 journ. Ecr. Céline D'Hertoghe, 51, rue de l'Etuve. (7522)

PARTICULIER désire vendre vieux vins : Moselle et Rhin, à 4 et 5 fr.; Bourgogne de 5 à 7,50; Bordeaux à 5 et 6 fr.; Haut-Barsac et Sauterne à 5 et 6 fr. Ecr. E. D. 292, bureau du journal. (7624)

JEUNE FILLE désire faire journ. ou quart., r. de la Prospérité, 42, Molenbeek. (7616)

DAME désire emprunter 50 fr.; remboursem. au gré du prêteur, 135, rue Van de Weyer. (7621)

FEMME de sold. dés. faire 1/2 journ. dans quartier. Ecr. 39, rue de l'Empereur. (7523)

FEMME WAL. dem. faire quart. ou journ.; r. d'Or, 4, au 2e ét. (7472)

ON DEM. d'occasion bon. chas. à bras préférence pliante. Faire offres Quai du Chantier, 1. (7533)

MEN. hon., sans enf., dem. appt. avantag. Of. S. S. 2, b. journ (7253)

MASSAGE
De 9 h matin à 9 h. soir, 46, r. de Cologne. Sonner 1 fois. (6103)

Ach. de beaux et vieux vêtements, dame, hom. linge, fourrures, meubl. au plus haut prix. Mme Joseph, av. Boulev., 29, Nord. (7470)

J'ACHETE
LAINE
117, av. de la Reine

MOINBAU. — Merci. J'accepte. Où puis-je adr. lettre ? (7617)

TABLEAUX, livres, gravures, etc., achat comptant. Dewinter, 16, r. Ste-Gudule, Br. (7297)

JEUNE HOMME 26 a. b. famille, situat., désire conn. jeune fille br. honor. p. mariage d'amour. Photo si poss. Ecr. Boîte Postale n° 18, Liege. (7293)

On demande bons ouvriers jardiniers.
101, rue de Theux, Ixelles. (15540)



La Vie est un Combat!
Non assuré sur la vie, vous combattez sans bouclier...

CAPITAUX A PLACER
.. SUR HYPOTHÈQUE ..

Assurances - Vie
Rentes Viagères

Vous ne pouvez souscrire un contrat d'Assurance - Vie ou de Rente Viagère sans consulter d'abord nos tarifs qui contiennent des combinaisons absolument nouvelles et intéressantes.

Notre série complète de tarifs vous sera envoyée gratuitement si vous le demandez d'urgence

Nous accepterions la collaboration de bons agents

Téléphone A- 129,59

Crédit Mutuel Hypothécaire

Société Anonyme

Capital : 2,000,000 de Francs

Bruxelles - Rue Léopold, 25 - Bruxelles

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES
Départs de Jemeppe pour Huy, 8 h., 11 h. 15 et 5 h.
Départs de Huy pour Jemeppe, 8 h., 11 h. 15, 4 h. 30

MASSAGE. — De 1 à 8 h., 30, r. d'Arenberg, entresol; entr. dir. (6274)

OCCASION A SAISIR
DE SUITE
Pour cause de dissolution de société, à vendre à 50 p. c. de leur valeur, 200 mobiliers, chambres à coucher, salles à manger, etc.
39, rue des Bogards, Bruxelles. (6973)

POUR CAUSE DE DECES
excellent cabinet de chirurgien-pédicure, clientèle choisie. A repr. cond. avantag. S'adr. VAN BETS, 32, rue Grétry. (7626)

COMPTOIR D'ECHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre?
VENEZ NOUS VOIR (3369)
42, rue de Laeken, 42, Bruxelles

ACCOUCHEUSE Diplômée 1re cl. en Belgique et en France
Consultations troubles périodiques
14, PLACE DES MARTYRS (Pr. r. Neuve)
BRUXELLES (3195)

TRAITEMENT DE LA HERNIE ET DE L'EVENTRATION



par les bandages inventés par
M. ALF. COUTURIER
Ingénieur, Bandagiste
Orthopédiste
ex-prépar. d'anatomie de l'Université de Liége

7583

Monsieur COUTURIER, bandagiste, recevra les **16 et 17 avril**, *12, rue des Charbonniers, 12, à Bruxelles*, de 9 à 3 heures.

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 109, Bruxelles
Cons. de droit. Pr.: 2 fr. Entrep. de procès
Rédaction de contrats. (1 à 5 heures.)
(3852)

Imprimerie STAR
22, RUE DE LA PAILLE (Sablon)
Cartes, enveloppes, factures, actions, journaux, etc., boîtes en carton. Timbres en caout. Prix sans concurrence. (5792)

HYDROPISIE
(L'EAU)
Gonflement des jambes, du ventre, mains de reins, diabète, soulagement rapide par le
NITRAL
VIN DIURETIQUE
Delacre, Brux.; Dewolf, ch. de Waterloo : Dryon, r. Hollande; Vanderlinden, r. Fontainas, St-Gilles; Collard, Forest; Van Opgevalle, Uccle et toutes pharmacies (1059)

LA MAGYAR



La meilleure Cigarette Extra Longue fabriquée avec les Tabacs Maryland et Havane les plus fins

ADONIS Bout or et liège
MOUSMÉ Bout or et liège
MARYLAND Bout ambré
ARNICO Genre français
FABRIQUE : 28 R. du Canal Bruxelles

ALIMENTATION
Gros Demi-gros
Vins, Champagne pour Bar, Saucissons, Savons de ménage extra avec freigabe. 44, Rue d'O 7099

MESSAGERIE **BALAK**
R des Chapelains, 2 LIÉGE
Expéd., camionnage, magas., serv. bateau à vap. entre Liége, Huy, Andenne, Namur, Charleroi et vice-versa. Affret. à forfait de Liége et Charleroi vers toutes destinations. ASSURANCES

A CEDER
Bonne Papeterie
petit loyer, bien située chiffre d'affaires prouvé
Reprise : 3000 fr.
Materiel : 1500 fr.
Marchandises au gré du preneur.
Ecrire bur. du journal : Papeterie A. L. F.

SACS en PAPIER
pour remplacer les sacs en toile

Fabrique de Sacs en papier
M. Bierman Diest

Bureaux à Bruxelles
21, Rue du Pont-Neuf, 21
7334

Demandez à votre Fournisseur
BLANCO
QUALITÉ SUPÉRIEURE
LE MEILLEUR DES SAVONS EN POUDRE

FABRIQUE AUTORISÉE A ANVERS

BUREAUX :
Anvers : 12, rue de l'Amidon
Bruxelles : 48, place de Brouckère
Liége : 8, rue des Dominicains

400 caisses disponibles à enlever
CRÊPES
PAUL HANCART
21, Rue Grétry, 21 (Au 1er)
BRUXELLES



"Multum in Parvo!"

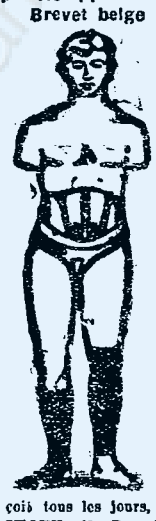
(Beaucoup de bienfaits en un petit volume !)

La Pilule Librine

renferme tous les principes actifs capables de rendre la santé à ceux qui l'ont perdue et de la conserver à ceux qui l'ont, **car elle libère le ventre et guérit !** Très petite, sans saveur désagréable, elle se prend avec grande facilité.

Dans toutes bonnes pharmacies
aux prix de fr. 2.50 et fr. 0.50
Gros : 5, PLACE SAINT-JEAN, BRUXELLES

Traitement de la Hernie
par les appareils du spécialiste Dumonceau.
Brevet belge 242644; français 449284



Contention régulière, réduction graduelle à disparition totale de toute hernie, descentes, déplacements, éventrations, rechute d'opérations, hydro et varicocèles, garantis, par les nouveaux *appareils spéciaux réglables*, invention nouvelle du spécialiste *belge* A. DUMONCEAU; les *seuls* complètement sans *aucun ressort*, sans fer, sans gomme ni élastique; contention *réglable* à volonté du patient; portable jour et nuit et pendant tous travaux, sans gêne ni danger; sécurité absolue et *soulagement* immédiat; *certificats* de médecins administration du chemin de fer, bureaux de bienfaisance, etc, à la disposition des hernieux; *brochure* gratuite sur demande. M. A. DUMONCEAU spécialiste *breveté-diplômé*, reçoit tous les jours, de 9 à 12 heures, RUE AUX CHOUX, 21, Bruxelles-Nord, et de 2 à 4 heures, RUE DE LA MEUSE, 65 (Bruxelles-Maritime).

Essayages gratuits, de 8 à 3 heures, à :
ANVERS Dimanche 15 avril, Hôtel de l'Aigle Noir.
LIEGE Lundi 26 avril, Hôtel du Luxembourg 125, rue des Guillemins.
ANVERS Dimanche 22 avril Hôtel du Midi, Marché aux Œufs
CHARLEROI Dimanche 29 avril, Hôtel du Casino (Station).

MAISON Paul CAREZ
rue Plattesteen, 10
BRUXELLES - Bourse

Choix immense d'étiquettes
pour Vins et Liqueurs

Aluminium en feuilles
remplaçant le papier d'étain

CAPSULES
pour Machines à Boucher et à Rincer
tous les articles de caves

SPÉCIALITÉ d'Installations de Caves
7381

CHAUSSURES
Hommes depuis 22 fr. jusqu'à fr. 57.50
Dames : fr. 16.00 et fr. 24,50
Enfants : fr. 12.50, fr. 15 et fr. 17 50
19, RUE DES FABRIQUES, BRUXELLES (6084)

VIANDES FUMÉES
Filets d'Anvers; cuisses de jambon, salamis, Paris, d'Arlenne, foie et mortadelle. Garantis bœuf et porc 1er choix à l'analyse. Sans pain ni fécule.
Gros OFFICE ALIMENTAIRE Demi-gros
20, rue de l'Education, Bruxelles



Poitrine Opulente
Résultat surprenant en peu de jours
Par ma méthode sûre et inoffensive
Consultation Gratuite
Mme JULIETTE
21, rue de l'Etuve

Imprimerie Financière et Commerciale
1, Quai du Chantier, Bruxelles.

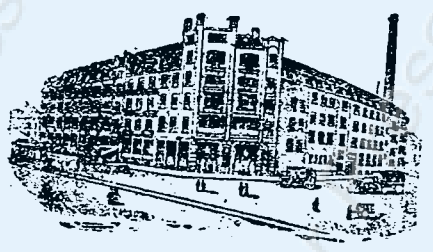
Lustres-Bronzes-Vases
COLLECTION MERVEILLEUSE
A VENDRE
à des prix extrêmement avantageux
342, Chaussée d'Helmet
TRAM 56 656

ACCOUCHEUSE dipl. pl. gr. distinct. ex-interne des hôpitaux
Pension - Consultations - Mais. sérieuse - Pr. mod.
88 RUE DE LA VICTOIRE (PORTE DE HAL) (7221) 88

A VENDRE DE GRE A GRE
Jolie maison d'habitation de bon rapport, agréablement sit. rue de la Seconde Reine, 33, à Uccle, libre de bail. S'adr. pour renseign. en l'étude du not. GERARD, r. de Fiennes, 60, Cureghem. (7385)

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES

Ornementation Intérieure
Salons o Chambres à coucher o Salles à manger
Leaving rooms, etc., etc.
Fauteuils pour Cinémas et Théâtres
TABLES, CHAISES, etc., etc.
pour Cafés, Pâtisseries, etc., etc.
Entreprises Génér. d'Installations et Transformations de Magasins



Ébénisterie - Menuiserie
Décoration - Miroiterie
Tentures et Décors
Tables o Guéridons o Paravents o Colonnes
Pêles-Mêles en doré et fantaisie
Choix immense d'Encadrements pour Tableaux et Gravures

EMILE GOEYENS
BRUXELLES-Bourse 1, rue des Fabriques, 1 **BRUXELLES-Bourse**

NEW - YORK —o— PARIS —o— LONDRES —o— LE CAIRE —o— LA HAYE

MEUBLES ANCIENS 64, RUE DES MINIMES, 64 RESTAURATION
BRUXELLES (ANC. PRISON)